48e Année — N° 107 Le n° : 25 cent. Vendredi 18 Avril 1930

Fondateur : H.-D. COLLIN
Directeur : Ch. RITZ

Publicité : METZ : 14-16, rue des Clercs (tél. 31)
PARIS : 2, Bd Montmartre (9e) (tél. Provence 74-08)

ABONNEMENTS, trois mois :
Moselle — Bas-Rhin — Haut-Rhin fr. 16.50
Autres départements (sous bande) fr. 21.00

On s'abonne dans tous les bureaux de poste
Ch. P. Strasbourg 6998 — R. C. Metz B 338

Téléphone 31
Adr. télég. : LORRAIN METZ

Le Lorrain

Rédaction, Administration, Imprimerie Lorraine, 14-16, rue des Clercs, Metz

Notre vie présente est le creuset d'où doit sortir notre vie future.

LACORDAIRE.

LA GRANDE AFFIRMATION

C'est une grande affirmation que celle du Vendredi-Saint. L'Eglise la renouvelle avec une intensité toujours plus jeune, comme si elle empruntait au renouveau de la vie une force de coïncidence qui plaît à nos corps et à nos esprits engourdis de l'hiver.

L'affirmation que la souffrance reste salutaire, l'affirmation que l'âme, pour sa rédemption, a exigé la souffrance du plus pur génie, du plus beau parmi les enfants des hommes. L'affirmation, qui est de la nature elle-même, que si le grain de blé tombé en terre ne pourrit et ne se dissocie, il ne pourra point porter de fruit.

Grande affirmation dogmatique. Mais cette affirmation n'est-elle pas un archaïsme, dépassé par les événements et les réalités du siècle? L'action, le travail — pour ne point même évoquer la jouissance — ne sont-ce pas là les caractéristiques de notre époque fiévreuse, les enseignes qu'on lit sur le portail de la vie moderne?

Ne dirait-on pas que, plus les siècles s'engouffrent dans l'Histoire, s'engouffrent également avec eux les vieilles disciplines, les antiques affirmations sur quoi était établie la vie des hommes et des peuples? Ne dirait-on pas que la souffrance, si elle n'a pas cessé d'exister, a moins que jamais sa place dans l'humaine évolution, dans le progrès des sciences, des arts et dans la marche du monde vers le mieux-être, vers plus d'épanouissement et de liberté?

⁂

Et voilà que l'Eglise reprend, comme il y a 15 et 18 siècles, cette doctrine affirmative, scandale pour les uns, folie pour les autres, que la vie n'a point de sens sans la souffrance; que la souffrance épure et grandit non seulement celui qui en subit les atteintes, mais qu'elle est salutaire pour ceux auxquels les souffrants en appliquent le mérite.

La guerre, qu'une décade à peine éloigne de nous, n'est-elle pas la preuve que le sang et la souffrance sont sauveurs? L'holocauste de tant de jeunes hommes, les larmes et les souffrances de tant de mères, vous avez beau dire que tout cela fut inutile, criminel, — cet holocauste n'en a pas moins été, dans l'ordre des choses naturelles, la condition d'une précieuse rédemption pour beaucoup. Luttons contre ce crime, la guerre et, par le fait, contre la souffrance, — il n'en reste pas moins acquis que la souffrance a eu, hier encore, son heure de cruel triomphe et de nobles conséquences.

Demandez à l'homme qui travaille, qui lutte et qui peine s'il n'a pas connu les chemins de l'humiliation et de la souffrance. Si d'aucuns, plus heureux, sont les fils de leurs pères, si d'autres, malhonnêtes, ont réussi par tous les moyens, qu'ils ne se fassent pas illusion sur la durée de leur réussite et de leur bonheur. Les fortunes qui ne coûtent rien ou qui ont coûté des injustices restent très dangereuses. Les situations qui ont été créées par le dur travail des uns et la souffrance des autres ont quelque chose de durable, de précieux, de sincère qui les rend plus aptes à résister aux coups du sort qui viennent frapper les fils si les pères ont été épargnés.

⁂

Non, la grande affirmation du Vendredi-Saint n'est pas extravagante; elle est même des plus réalistes, des plus vérifiées par l'expérience. Et encore n'a-t-on point voulu pénétrer ici dans le rôle que joue la souffrance pour les individus et les familles.

Aussi, combien moderne est cette grande voix de l'Eglise que d'aucuns croient, ou s'efforcent de croire et de dire en dissonance parfaite avec la vie qui se renouvelle. De tous les temps, on a du reste reproché à cette voix d'être discordante dans le chœur des voix qui entourent ou embellissent nos destinées. Or ceux-là sont morts qui avaient cru pouvoir élever ce reproche contre l'Eglise d'être une empêcheuse de vivre, de jouir, de travailler. Leur voix s'est tue, et à travers plus d'espaces et plus de siècles encore, retentit aujourd'hui la grande affirmation ecclésiastique: que si le Christ a sauvé ses frères par la souffrance, c'est donc que la souffrance est bonne, utile, nécessaire.

⁂

Non l'Eglise n'est pas une berceuse qui chante sa vieille chanson à l'humanité paresseuse; l'Eglise, au contraire, mettant ses pas dans les pas de son Fondateur, prend les réalités de l'existence, les plus lugubres et les plus tristes, dans ses mains éternelles et les présente, comme autant de sources de vie, d'action, de renouvellement et de mérite, aux hommes qui passent et qui, dans leur brève existence, ne valent qu'autant qu'ils sont grands et chrétiens en face de la douleur et de l'adversité. C. R.

Les Assurances sociales à la Chambre

M. Briand prend la défense du Congrès Eucharistique de Carthage

Séance du matin

Paris, 17 avril. — La séance est ouverte à 9 h. 30, sous la présidence de M. Fernand Bouisson. MM. Pierre Laval et Cathala sont au banc du gouvernement. L'ordre du jour appelle la discussion du rectificatif des assurances sociales, adopté par le Sénat.

M. Grinda, président de la commission, déclare que dans cette loi, le gouvernement, le Sénat et la commission se sont efforcés de répondre favorablement aux revendications diverses de nombreux groupements intéressés à ce grand problème. Il s'agit aujourd'hui de faire passer dans les textes des principes sur lesquels l'accord s'est établi depuis longtemps. L'unanimité doit se réaliser sur les modalités d'application comme sur les principes.

M. Grinda rappelle que les assurances-vieillesse, en matière agricole, sont réduites à 2 % du salaire, que les charges imposées au commerce et à l'industrie sont passées de 10 à 6,50 %, et que la participation de l'Etat sera, dans deux ans, de 1.200 à 1.400 millions. L'accord avec le corps médical est réalisé.

M. Lafaye, au nom du groupe socialiste, demande la clôture de la discussion générale.

Il n'en est pas décidé ainsi, en raison de nombreuses protestations.

M. Dormann estime que les meilleurs partisans de la loi sont ceux qui en réclament une étude rigoureuse pour en corriger les visibles défauts, et notamment améliorer les rapports entre les assurances et les Sociétés de secours mutuels. L'orateur conclut en préconisant le contrôle de l'assurance sociale par le principe de la mutualité.

M. Guérin préférerait que l'on substituât au principe de la contrainte un appel à la bonne volonté individuelle.

M. Bonnevay fait appel à tous les parlementaires pour réparer cette erreur. La Chambre est unanime à applaudir M. Bonnevay.

Suite de la discussion à 15 h. 30.

Séance de l'après-midi

Paris, 7 avril. — La séance est ouverte à 15 h. 35, sous la présidence de M. Fernand Bouisson.

M. Thoumyre rappelle qu'en 1928, plusieurs de ses collègues avaient demandé par son intermédiaire un régime spécial en faveur des agriculteurs. Bien des difficultés eussent été épargnées s'ils avaient été entendus. Il n'y aurait pas eu besoin du rectificatif, qui vient seulement apporter les progrès désirables.

M. Flé déclare que ses amis voteront la loi sans enthousiasme et met en garde contre les erreurs qui circulent au sujet des assurances sociales en Alsace et Lorraine.

M. Meck dit qu'on est très satisfait en Alsace et Lorraine des assurances sociales (??); les intéressés réclament souvent une augmentation des retraites de vieillesse.

M. Jammy Schmidt attribue, bien entendu, aux radicaux le bénéfice de la loi, qu'ils voteront.

On entend ensuite M. Louis Gros, M. de Tinguy du Pouët qui défend les petites industries et les petites cultures contre les charges de la loi.

Suite du débat demain, à 9 h. 30.

M. Briand défend le Congrès eucharistique de Carthage

M. Gamard, député socialiste de la Nièvre, demande à interpeller le gouvernement sur la participation du gouvernement à l'organisation du Congrès eucharistique de Carthage.

M. Briand propose de renvoyer cette fixation après la rentrée.

M. Gamard. — Le « Journal Officiel » tunisien porte qu'une subvention de 2 millions est accordée, par le budget tunisien, pour l'organisation de ce Congrès. Nous sommes respectueux de toutes les religions...

M. Rillart de Verneuil. — Mais vous êtes franc-maçon (Rires.).

M. Gamard. — Nous aurions mieux compris que ce Congrès soit organisé en terre latine qu'en pays musulman. (Exclamations.) Nous n'aurions cependant pas protesté si le gouvernement tunisien ne subventionnait pas ce Congrès catholique. (Exclamations à droite et au centre.) Le Bey de Tunis et le représentant de la France ont accepté la présidence du comité d'organisation. (Rires.) Les francs-maçons ne demandent pas au Pape de subventionner leurs convents. (Rires.)

M. Rillart de Verneuil. — Je vous répondrai en vous disant ce qui se passe dans vos convents de Genève, car, si notre Pape est à Rome, le vôtre est à Genève. (Rires et appl.)

M. Gamard. — L'organisation de ce Congrès eucharistique a provoqué des protestations. Nous avons été surpris d'apprendre que le Résident général de France a autorisé une loterie pour l'organisation de ce Congrès. Les populations musulmanes ont encore une très grande confiance dans la France, messagère des idées de liberté! (Appl. à l'extrême-gauche.)

M. Briand déclare qu'en effet, un Congrès eucharistique va se tenir en Tunisie, dans le courant du mois de mai, et que le représentant de la France ne s'est pas opposé, ni à la tenue de ce Congrès, ni au décret beylical de subvention. Ce Congrès s'est tenu dans des pays différents et notamment en Amérique et en Australie. Pour des motifs qui n'avaient rien de confessionnel, les pouvoirs publics ont accueilli les congressistes avec une grande déférence. Les représentants de la France ne pouvaient pas rester indifférents à la venue en Tunisie de 50.000 visiteurs.

M. Gamard lui-même aurait pensé que je n'aurais pas bien servi les intérêts de la France si, aux yeux de la population tunisienne, le président de la France n'avait pas eu la préoccupation que le Congrès se tienne dans des conditions acceptables. M. Gamard a eu des préoccupations du point de vue de la Séparation des Eglises et de l'Etat: Eh! bien, à aucun moment je ne me suis senti troublé en tant que père de cette loi de Séparation et je continue à penser que des hommes, ayant la conscience la plus libre, doivent considérer tout à fait raisonnable que la Tunisie s'apprête à recevoir 50.000 visiteurs. (Appl. sur de nombreux bancs.)

M. François-Albert. — Je ne crois pas que la loi de Séparation soit en péril, car elle est presque inapplicable à l'heure présente.

M. Gamard. — Parce que ce n'était pas au budget de la Tunisie qu'il fallait demander une subvention pour le Congrès eucharistique. La Chambre seule aurait dû décider si elle devait accorder le crédit pour ce Congrès.

M. Tardieu fait observer à M. Gamard que la circulaire du Résident général se borne à recommander de n'apporter aucune entrave à l'organisation d'une tombola. S'il avait agi différemment, c'était l'interdiction.

L'incident est clos. Les propositions de la conférence des présidents de groupe sont adoptées. Séance levée à 19 heures.

ZÈLE INTEMPESTIF

La Chambre va siéger deux fois par jour

Paris, 17 avril. — La conférence des présidents des grandes commissions et des présidents de groupes a décidé de proposer à la Chambre de siéger tous les jours, matin et soir, sauf dimanche et lundi prochains, pour la discussion des projets de loi sur les assurances sociales et les dégrèvements.

COURTE SEANCE AU SENAT

Paris, 17 avril. — Réuni à 15 heures sous la présidence de M. Paul Doumer, le Sénat adopte plusieurs projets de loi, dont l'un accorde une subvention extraordinaire de 4 millions 500.000 fr. aux Nouvelles Hébrides; puis il s'ajourne à demain 15 heures. Séance levée à 15 h. 30.

Stockholm. — La Fédération des mineurs suédois confirme par 2.828 voix contre 82 sa décision de rompre ses relations avec la Fédération des mineurs russes.

Le lancement à Saint-Nazaire du paquebot « Atlantique »

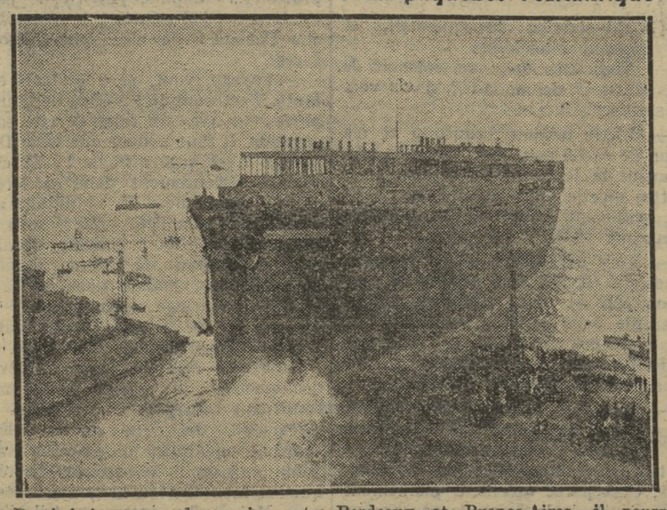

Destiné à assurer le service entre Bordeaux et Buenos-Aires, il pourra transporter, en plus des officiers et du personnel, 1.217 passagers. Il déplacera 39.000 tonnes et pèse à son lancement 14.000 tonnes. (Ph. Wide-World.)

Le célèbre poète hindou Rabindranath Tagore villégiature sur la Riviera, à Cap Martin, avant de venir à Paris. (Photo Wide-World.)

DANS LE BATIMENT

LE FIASCO de la Grève communiste

Paris, 17 avril. — Un appel était adressé, depuis plusieurs jours, aux travailleurs du bâtiment, leur recommandant de déserter aujourd'hui les chantiers, et de manifester par la grève générale leur solidarité avec les ouvriers terrassiers, qui ont cessé le travail, la journée du 17 avril devant être considérée comme un prélude de « la grande bataille du 1er mai ».

Cet appel semble être demeuré sans écho. Les meetings, tenus ce matin, rue de la Grange-aux-Belles et avenue Mathurin-Moreau, n'ont pas réuni plus d'auditeurs que ceux des jours précédents. La sortie de ces réunions s'est effectuée dans le calme. De légers incidents se sont produits peu après. C'est ainsi que 1.500 terrassiers se sont trouvés rassemblés à la station du métro Belleville, où des travaux sont en cours. Ils ont été rapidement dispersés par la police.

A Lille, la grève des tramways est terminée

Lille, 17 avril. — La grève des employés et ouvriers de tramways de Lille et des environs est virtuellement terminée. Les membres de la commission d'arbitrage se sont mis d'accord sur le texte d'un compromis qui prévoit la reprise du travail pour demain matin.

Un député de l'Aveyron est mort

Paris, 17 avril. — La « Croix » annonce la mort, survenue ce matin, à 7 heures, de M. Henry Roquette, député de l'Aveyron, emporté par une congestion pulmonaire. Ardent catholique, M. Roquette avait été élu député en 1919 aux côtés du général de Castelnau. Battu en 1924 par M. Balitrand, radical, il fut réélu en 1928 député espalien.

Le pourvoi de Philiponnet est rejeté

Paris, 17 avril. — La chambre criminelle de la cour de cassation a rejeté cet après-midi le pourvoi de Philipponet, meutrier de M. Bayle, directeur de l'identité judiciaire, condamné aux travaux forcés à perpétuité le 15 janvier dernier par la cour d'assises de la Seine.

Les médecins « marrons »

Angers, 17 avril. — Une information pour escroquerie est ouverte par le juge d'instruction d'Angers, contre un médecin d'une société d'ardoisières, accusé de trafic d'ordonnances fictives. En violation de son contrat, le médecin aurait traité ses clients ouvriers par des spécialités qu'il se serait fait livrer par des pharmaciens, sans les payer. Il aurait invité ensuite ceux-ci à présenter des ordonnances fictives à la Compagnie des ardoisières, pour rentrer dans leurs frais. Ce trafic ayant été dénoncé par plusieurs pharmaciens, plainte a été portée contre le médecin.

Saint-Etienne. — Aux mines de Terrenoire, l'ouvrier mineur Ferdinand Ferraton, perdant l'équilibre, est tombé au fond du puits d'une hauteur de 160 mètres. On ne retrouva qu'un cadavre en bouillie.

Une séance tumultueuse aux Communes

Londres, 17 avril. — Un incident s'est produit hier soir à la Chambre des Communes, lors de la discussion du budget. Le conservateur Stanley, parlant de l'effet déplorable que les propositions de M. Snowden auront sur le commerce, continua ainsi:

— Si l'honorable membre (M. Snowden) était u commerçant...

Il fut interrompu par le chancelier de l'Echiquier, qui demanda:

— En êtes-vous un?

— Non, mais je suis dans les affaires, répondit M. Stanley, et M. Snowden de répliquer:

— Un cochon d'Inde!

Là-dessus, le tumulte éclata dans les rangs de l'opposition. M. Churchill, se levant, protesta vivement et demanda au président si le chancelier de l'Echiquier avait le droit d'employer un terme insultant de ce genre en parlant d'un député.

Le président déclara qu'à son avis, la remarque de M. Snowden s'appliquait aux affaires en général, et n'avait rien de personnel, et il refusa, malgré les protestations de M. Churchill, de prier le chancelier de s'excuser. Le tumulte redoubla alors, et au milieu des cris de « Retirez vos paroles » adressés à M. Snowden, l'ancien ministre demanda l'ajournement. Celui-ci fut refusé et, au bout de quelques instants, le débat reprit.

M. Lloyd George, prenant la parole, absout M. Snowden de tout blâme quant au déficit du dernier exercice, dont il attribue la responsabilité à M. Churchill.

M. Snowden se livre à son tour à une vive attaque contre l'ancien chancelier de l'Echiquier M. Churchill, et justifie les dépenses faites dans un but national. M. Snowden se déclare ensuite partisan de l'impôt sur le capital, et il rappelle que tandis que des millions d'hommes mouraient sur les champs de bataille, les profiteurs ont accru leurs capitaux de 4 milliards de livres, dont il veut faire rentrer une partie pour subvenir aux besoins du gouvernement. En terminant, M. Snowden dit qu'à son avis, le problème le plus urgent est celui qui consiste à atténuer le chômage et à ramener la prospérité dans l'industrie.

L'ACCORD COMMERCIAL ANGLO-SOVIETIQUE

Londres, 17 avril. — L'Office des affaires étrangères publie un résumé de l'accord commercial anglo-soviétique qui vient d'être signé et qui n'est qu'un accord temporaire devant servir de « modus vivendi », en attendant la conclusion d'un traité complet de commerce et de navigation. En voici en substance les principaux articles:

Art. 1er. — Les deux pays s'accordent mutuellement le traitement de la nation la plus favorisée; quelques exceptions sont prévues.

Art. 2. — Le gouvernement anglais accorde à l'Union des Républiques soviétiques le droit d'établir en Angleterre une délégation commerciale, dont les membres jouiront des privilèges et de l'immunité diplomatiques. Les locaux occupés par la délégation jouiront des mêmes privilèges.

Art. 3. — Cet article accorde le traitement national aux navires de commerce et de transport, et le traitement de la nation la plus favorisée pour le commerce côtier, à part quelques exceptions.

Art. 4. — Les clauses du traité peuvent par accord mutuel être étendues aux Dominions britanniques par un simple échange de notes.

Article 5. — Les clauses du traité peuvent également être étendues, à condition de réciprocité, aux colonies, possessions, protectorats ou mandats britanniques, à condition que le gouvernement soviétique en soit averti par l'ambassadeur anglais à Moscou.

L'accord restera valable du jour de sa signature jusqu'à l'entrée en vigueur du traité commercial, les deux parties ayant le droit de dénoncer l'accord ou tout arrangement prévu par les articles 4 et 5 avec un préavis de six mois.

L'accord est accompagné d'un protocole et d'un protocole additionnel.

L'AGITATION AUX INDES

Gandhi prêche la résistance passive

Bombay, 17 avril. — Gandhi, dans un article publié par le journal « Young India », insiste pour l'intensification de la résistance passive, mais condamne à nouveau, toutes les violences. Dans un meeting, tenu par les volontaires, ceux-ci ont demandé l'abandon du port de tous les costumes confectionnés en drap étranger.

Les sanctions

La Nouvelle Delhi, 17 avril. — Une peine de trois mois d'emprisonnement a été prononcée contre Devi Das Gandhi, le second fils du Mahatma pour infraction à la loi de la gabelle, Shanker Lal, président du comité du congrès régional, et dix autres inculpés.

Karacki, 17 avril. — Un manifestant, blessé au cours des émeutes d'hier, a succombé.

Les progrès de la T. S. F.

Berlin, 17 avril. — Hier ont eu lieu des essais de transmission par T. S. F. entre Batavia et Buenos-Aires, en utilisant Berlin comme station intermédiaire. La distance qui sépare Batavia de Buenos-Aires, via Berlin, est de 23.000 kilomètres.

La Journée Politique

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARLEMENTAIRE)

Les francs-maçons et le Congrès Eucharistique de Carthage

Paris, 17 avril, 22 h. 20. — Il nous est arrivé quelquefois de dire du mal de la Chambre, et comme nous l'avons toujours fait dans son intérêt autant que dans l'intérêt du pays, nous ne le regrettons pas. « Qui aime bien, châtie bien ».

Nous voudrions aujourd'hui attirer l'attention du lecteur, non pas sur la discussion des assurances sociales qui a occupé une grande partie de la journée et qui n'a pas été le hors-d'œuvre inutile dont parlaient les socialistes, mais sur le dialogue qui s'est institué en fin de séance entre M. Briand et M. Gamard au sujet de la participation de la France au Congrès eucharistique de Carthage.

M. Gamard, qui est franc-maçon et qui s'en fait gloire, si l'on peut dire, est le type du sectaire grossier, répandu avant la guerre dans les deux assemblées à de multiples exemplaires. Au temps du combisme, il eût été une des colonnes du régime. Aujourd'hui, même dans l'extrême-gauche, on ne lui accorde que des applaudissements de pure convenance, et nous devons reconnaître loyalement que les radicaux se sont abstenus d'applaudir aux insanités qu'il débitait cet après-midi.

Comme ce parfait imbécile trouvait très spirituel de dire que les francs-maçons ne demandaient pas au Pape de subventionner les convents, notre ami Rillart de Verneuil dressa sa haute taille sur les bancs de la droite et commença par déclarer bravement qu'il convenait, dans cette assemblée, de parler avec plus de courtoisie d'un souverain étranger. Après quoi le député de l'Aisne félicita l'orateur d'avoir le courage de dire qu'il était franc-maçon; comme lui, Rillart de Verneuil, avait le courage de se déclarer catholique.

La réplique de M. Briand fut un chef-d'œuvre d'ironie légère. Il plaida coupable, reconnaissant les faits, les deux millions inscrits au budget tunisien pour accueillir les 50.000 visiteurs attendus dans quelques semaines à Carthage, rappelant la déférence avec laquelle le légat du Saint-Siège avait été accueilli il y a quelques années aux Etats-Unis, et les fêtes magnifiques qui avaient marqué l'année dernière le Congrès eucharistique en Australie.

Bref, tous les rieurs furent du côté du ministre des Affaires étrangères d'abord, et ensuite du président du conseil, quand celui-ci justifia brièvement la circulaire qu'il avait adressée aux préfets pour leur signaler que la tombola en faveur du Congrès eucharistique était autorisée. Enfin, le ministricule essaya de protéger la retraite de son complice socialiste. Celui-ci n'osa même pas réclamer un vote. Pour tous ceux qui ont vécu les dures années de la guerre aux Congrégations et de la Séparation, il y a dans cette attitude de la Chambre le signe d'une modification profonde dans les mœurs politiques. Il arrivera encore qu'un Gamard essayera d'agiter le spectre clérical, mais il en sera pour ses frais d'éloquence.

Y a-t-il anguille sous roche ?

Avant de lever la séance, M. Bouissou fit adopter les propositions de la conférence des présidents pour les séances de demain et d'après-demain, et aussi, hélas! pour celles de la semaine prochaine. Il a été décidé, en effet, que le parlement ne se mettrait en vacances qu'après avoir voté les lois sur les assurances sociales et les dégrèvements.

Nous n'ignorons pas les pressions qui s'exercent sur le gouvernement pour que les dégrèvements soient votés immédiatement. Mais nous considérons qu'il est fâcheux pour les assurances sociales d'en brusquer le vote, et dangereux pour le cabinet de prolonger la session au-delà de Pâques.

On rappelait cet après-midi qu'avant la guerre, M. Clemenceau, qui fut après Waldeck-Rousseau, le grand patron de M. Tardieu, avait gardé dans sa poche le décret de clôture pendant dix jours, disant à ses amis qui le pressaient de mettre les Chambres en vacances, qu'il n'y avait aucun danger. Or, un beau jour, il glissa sur une pelure d'orange.

Nous avons eu l'occasion, cet après-midi, de confier à M. Raoul Péret les inquiétudes que nous inspirait la tactique généreuse, mais imprudente, du gouvernement. Il nous a paru que l'éminent Garde des Sceaux, qui connaît bien la Chambre pour avoir longtemps présidé ses travaux, partageait nos appréhensions qui sont celles de la plupart des journalistes parlementaires.

Nous reconnaissons qu'il n'était pas facile de se libérer des engagements pris par lui au début de février. Mais nous regrettons que sa majorité, instruite des desseins de l'opposition cartelliste qui a commencé ce matin la fabrication en série des amendement de surenchère, ne lui ait pas facilité une résiliation qui aurait mis tout le monde à l'aise. VERAX.

Lady Barley, la célèbre aviatrice anglaise, devient une fervente du vol à voile. La voici lors de sa première envolée.

Trois personnes victimes d'un incendie

Saint-Chamond, 17 avril. — Cette nuit, à 22 heures, au cours d'un incendie provoqué par une lampe à essence dans la chambre de M. Jean Bruyas, marchand de primeurs à Saint-Chamond, deux fillettes, Marcelle et Irène Bruyas, âgées de 4 et 3 ans, et Mme Veuve Ferley, âgée de 60 ans, leur grand'mère, ont été grièvement brûlées et ont succombé pendant la nuit à l'hôpital de Saint-Chamond où elles avaient été transportées. Le parquet de Saint-Etienne, informé, s'est transporté cet après-midi sur les lieux pour enquête.

M. Grandi est rentré à Rome

Rome, 17 avril. — M. Grandi, ministre des Affaires Etrangères, et l'Amiral Sirlanni, ministre de la Marine, qui représentaient l'Italie à la Conférence navale, sont arrivés à Rome, à 19 h. 55.

Londres. — Dix cas de petite vérole ont été constatés à Greenwich et 58 personnes sont en observation.

Les nouveaux droits sur les cuirs en Amérique

Washington, 17 avril. — Le comité du Congrès a approuvé les nouveaux droits sur les peaux et les cuirs dont l'entrée est actuellement libre. Ces droits seront de 10% sur les peaux, 12 1/2 à 30% sur les cuirs et de 20% sur les chaussures.

Dernières Nouvelles Locales

DANS L'ARMÉE A METZ

Le colonel d'artillerie breveté Gagey, chef d'état-major de la 6e Région, est nommé au commandement de l'artillerie de la 42e division à Metz.

Est promu au grade de général de brigade le colonel d'infanterie Bourgine, de la 8e Région, nommé chef d'état-major de la 6e Région à Metz.

Prévisions météorologiques

Région Nord-Est. — Amélioration assez lente. Ciel nuageux avec éclaircies et quelques averses. Vents de Nord, 6 à 12 mètres. Température en faible hausse. Minimum stationnaire.

FAITS ET INFORMATIONS

Une allocution du Pape aux instituteurs fascistes

Rome 17 avril. — Le Pape a reçu en audience particulière 700 instituteurs fascistes piémontais et 300 instituteurs fascistes lombards. L'audience, donnée dans la salle des Bénédictins, a fêté très solennelle. Le Pape a été acclamé à son arrivée. Après avoir pris place sur son trône, il a prononcé une longue allocution. Il s'est félicité d'abord du spectacle imposant qui lui était offert, puis il a défini la tâche que les familles ont confiée aux maîtres d'école. Il y a également, a ajouté le Pape, la Société et la Patrie. «Il y a aussi l'Etat. L'Etat qui ronfle les enfants aux maîtres d'école a délégué à ceux-ci, considérés par lui comme ses représentants et ses auxiliaires, le droit qui lui appartient et le devoir qui lui incombe de venir en aide aux familles dans la formation de bons citoyens, capables d'entrer dans l'existence, bien préparés, riches de tius les trésors de l'esprit, et susceptibles de devenir ensuite des facteurs d'ordre et de prospérité pour la Société et la Patrie».

Le Congrès national des professeurs de Collège

Paris, 17 avril. — Le Congrès national des professeurs de collège a tenu aujourd'hui sa seconde journée de travail au Lycée Louis-le-Grand.

Après avoir étudié plusieurs questions professionnelles et pédagogiques, le Congrès a adopté l'ordre du jour suivant: Le Congrès proteste contre les temporisations successives apportées par le gouvernement dans la revalorisation des traitements, temporisations qui ont pour effet de mécontenter les intéressés et de tromper l'opinion publique. Considère que l'indemnité d'attente, accordée à une partie des fonctionnaires, ne saurait justifier un nouveau retard dans la répartition des crédits votés par le Parlement

Le Congrès, en accord avec la F. E. et la F. G. E. revendique par les professeurs de collège un traitement au sommet égal au traitement maximum des chefs de bureau des administrations centrales et, au début, un traitement égal aux 2/3 du traitement de fin de carrière.

Grave accident de la route

Angoulême, 17 avril. — Hier soir, à trois kilomètres au-delà d'Angoulême, une automobile se dirigeant vers Bordeaux et dont le conducteur M. Christian Fimer Molzen, avocat à la cour d'appel d'Odense (Danemark), voulut éviter une autre voiture venant en sens inverse, s'est écrasée contre un arbre bordant la route. Mme Marguerite Molzen, femme du conducteur, a été tuée sur le coup. M. Christian Molzen et son neveu, M. Niflson Tarkil, négociant à Copenhague, ont été légèrement blessés.

Dans un village suisse, le feu détruit un pâté de maisons

Berne, 17 avril. — A Muraz, près de Monthey, six maisons et granges ont été détruites par un incendie. Sept ménages, soit 45 personnes, sont sans abri. Les causes du sinistre sont inconnues.

Dijon. — A un passage à niveau de Dijon, une voiture de factage a été surprise par une rame de wagons. La voiture a été coupée en deux. Le conducteur, nommé Justin Trullard, âgé de 56 ans, qui a été grièvement blessé, est dans un état désespéré.

M. José Germain a fait en Algérie des conférences littéraires

Alger, 17 avril. — Le gouverneur général de l'Algérie, désireux de provoquer une large décentralisation littéraire et artistique dans toutes les villes de l'Algérie, a fait venir M. José Germain, président honoraire de l'association des écrivains combattants, ancien secrétaire de la Société des gens de lettres et lui demande de parler des grands types littéraires de l'époque dans les villes suivantes: Oran, Tlemcen, Sidi-Bel-Abbès, Orléansville, Alger, Sétif, Constantine, Souk Ahras, Blida, Boufarik, Philippeville et Bône en parlant de Robert de Flers, de Francis de Croisset, de Roland Dorgelès, de Pierre Benoît, etc. L'orateur a remporté le plus vif succès et des groupes d'arts et lettres se sont fondés dans la plupart de ces villes pour renouveler l'expérience.

Avant le Congrès d'Oran

Marseille, 17 avril. — Le paquebot «Porthos» des Messageries Maritimes, a été affrêté par l'Union fédérale des associations françaises de mutilés, anciens combattants et victimes de la guerre, pour transporter à Oran les délégués au congrès annuel. M. Champetier de Ribes, ministre des pensions et sept cents congressistes ont pris place à bord. M. Champetier de Ribes a été salue sur le paquebot par MM. Delfini, préfet, Bernard, administrateur de l'inscription maritime, Thémèze, commandant des ports, M. J. Boyer, député, est parmi les congressistes.

Le retour du *Graf-Zeppelin*

Madrid, 17 avril. — Avant le départ du Zeppelin, le Roi a visité le dirigeable où un vin d'honneur lui a été offert. En survolant Lisbonne, le Zeppelin a envoyé un radiotélégramme saluant le souverain et le remerciant d'avoir visité l'aéronef. Le Roi a répondu en disant qu'il était charmé d'avoir visité le dirigeable et en souhaitant à celuici un bon voyage de retour. Le docteur Megais, passager espagnol à bord du «Graf-Zeppelin», a remis au Roi un livre qui lui est dédié par son auteur, le commandant Eckener. Les passagers du Zeppelin ont raconté qu'au cours de leur voyage ils avaient rencontré du mauvais temps, de la pluie et du brouillard.

Madrid, 17 avril. — Le «Graf-Zeppelin» a signalé sa position au cap Ortogal à 6 h. 24 (Greenwich) et annoncé qu'il faisait route vers l'embouchure de la Loire, à travers le golfe de Gascogne, évitant le sud de la France en raison du vent contraire.

Châtellerault, 17 avril. — Le «Graf-Zeppelin» a survolé Châtellerault à 13 h. 30, à faible altitude, faisant route vers l'Est.

LE ZEPPELIN EST RENTRÉ

Friedrichshafen, 17 avril. — Le Zeppelin, venant de Séville, est arrivé à 6 h. 50 à Friedrichshafen.

CHRONIQUE DE L'AIR

DES AVIATEURS ITALIENS S'ENTRAINENT EN VUE D'UN RAID TRANSATLANTIQUE

Paris, 17 avril. — Selon le «New-York Herald, 30 pilotes, représentant l'élite de l'aviation militaire italienne, s'entraînent à Orbetelle, la grande base d'aviation maritime au nord-ouest de Rome. Sur ces 30 pilotes, 12 seront choisis pour conduire 12 hydravions chargés d'effectuer le raid Rome-New-York avec escales. Sous le commandement du capitaine Maddalena, accompagné probablement par M. Balbo, ce vol sera entrepris vraisemblablement au début de l'automne, sur l'itinéraire Sardaigne-Cadix-Les Açores. Le parcours sera jalonné par deux croiseurs et six grands destroyers de la marine. Chaque machine sera du type S. 56 et emportera un pilote et un mécanicien.

Le mauvais temps

DES PAQUEBOTS SONT RETARDÉS PAR LA TEMPÊTE

Le Havre, 17 avril. — Le paquebot «Paris», venant de New-York, n'arrivera que samedi à 6 heures du matin. Ayant déjà eu une hélice immobilisée par un heurt contre une épave, il est encore retardé par la tempête qui a éprouvé également d'autres navires faisant route vers Le Havre.

Le vapeur pétrolier «Lucingens», arrivant de la Nouvelle-Orléans, a eu sa passerelle, ses bossoirs et sa chambre de T. S. F. endommagés. L'antenne du poste a été emportée.

On mande d'Ouessant que le vapeur «Fort-Archambault», venant de la côte d'Afrique, a mis 33 heures, alors qu'il fait couramment le trajet en 24 heures.

LA NEIGE DANS LES CÉVENNES ET EN SAVOIE

Nîmes, 17 avril. — Depuis avant-hier, un vent du Nord souffle assez violemment. La température s'est sensiblement refroidie et la neige tombe sur les hauteurs des montagnes des Cévennes. Toutefois, on ne signale pas de gelée dans la plaine.

Chambéry, 17 avril. — La neige tombe toujours sur les montagnes. Tous les grands cols sont fermés.

LA NEIGE EN ESPAGNE

Madrid, 17 avril. — Les nouvelles reçues de plusieurs provinces annoncent que des tempêtes sévissent avec une grande violence. A Bilbao, la foudre est tombée à deux reprises, endommageant les clochers de deux églises, sans causer d'accident de personnes. A Léon et à Burgos, la neige tombe abondamment. Dans la province de Navarre, les rivières sont en crue. Dans les environs de Valence, le vent souffle avec une force inouïe, causant d'importants dommages aux orangers.

LA NEIGE DANS LES VOSGES

Remiremont, 17 avril. — Succédant à une période de pluies, la neige est tombée abondamment cette nuit et recouvre les hauteurs environnantes. Sur les hauts sommets, la couche est déjà épaisse. La température s'est refroidie.

DES ORAGES DANS LES PYRÉNÉES OCCIDENTALES

Saint-Jean-de-Luz, 17 avril. — Un violent orage s'est abattu sur St-Jean-de-Luz. La foudre est tombée sur un clocher pendant qu'à l'intérieur de l'église de nombreux fidèles assistaient au sermon, et a causé de sérieux dégâts. Un christ de grandeur naturelle a été projeté sur le plancher. Il n'y a eu aucun accident de personnes. En ville, de nombreuses vitres et glaces ont été cassées.

Les passages à niveau meurtriers

Paris, 17 avril. — Cette nuit, vers 1 heure, au passage à niveau situé avenue du Chemin de fer, près d'Epinay-Villetaneuse, le train venant d'Achères, se rendant au Bourget, a tamponné une voiture de maraîcher, conduite par son propriétaire, M. Isidore Voyer, né en 1883 à Deuil (Seine-et-Oise), et demeurant rue de Verdun, dans cette localité, celui-ci étant accompagné de sa femme, née Marie Derliger, née en 1883 à Maynes-les-Malines (Belgique).

Le cheval et l'attelage furent broyés par le train et M. Voyer et sa femme grièvement blessés. Ils ont été admis à l'hôpital de St-Denis. Le convoi a déraillé et le trafic a dû être suspendu. L'enquête ouverte par le commissaire de police a permis de savoir que le train avait été annoncé, mais que le garde-barrière François Cancen, né en 1881 à Moulins, avait ouvert les barrières, croyant que la voiture aurait le temps de passer. Il a été gardé à la disposition du magistrat.

Les drames de la contrebande en Amérique

Chicago, 17 avril. — Les occupants d'une auto de tourisme ont tué, de 50 balles de mitrailleuse, un automobiliste qu'ils soupçonnaient d'être un contrebandier de spiritueux. L'auto de ce dernier contenait une grande quantité de vins.

Les travaux de la voie Metz-Paris via Lérouville

Il faudra que les pessimistes en prennent leur parti: les travaux d'installation des nouvelles voies ferrées nécessitées par le fameux «raccourci de Lérouville» sont assez activement poussés pour qu'il soit tout à fait permis d'escompter leur achèvement dans l'année courante, au moins en ce qui concerne notre département et ses abords immédiats.

Depuis deux jours, aux portes de Metz, les trains ont commencé d'emprunter un segment de voie neuve pour ne plus passer sous le pont de Tournebride; de celui-ci, au moyen duquel la route de Nancy franchissait jadis les lignes du chemin de fer, il ne reste plus que la maçonnerie de la voûte et des culées: une puissante excavatrice a terminé de dévorer la terre des deux rampes d'accès, et l'on n'attend plus que les artificiers — des spécialistes du 2e génie, dit-on — pour faire sauter les derniers vestiges de cet ouvrage.

Dans les mêmes parages en allant vers Metz, les soubassements en pierre de taille des futurs bâtiments de la compagnie de l'Est sortent de terre à vue d'œil, et les terrains sis le long des voies à hauteur du hangar de Frescaty, où l'an dernier maint jardinier commençait à guetter ses asperges, sont couverts maintenant de monticules de sable et de gravier, témoins de multiples sondages faits en vue de prochains grands travaux.

En amont, signalons l'état des travaux de pont; le double pont de fer par lequel les nouvelles voies enjambent le canal est à peu près terminé; le pont jumeau sur la Moselle s'achemine enfin vers son achèvement. On travaille ferme à la construction de la troisième et dernière pile; les deux précédentes sont maintenant libérées de leur corset de palplanches de fer; sur la rive gauche, les voies sont posées jusqu'à la culée, et des monteurs ont commencé l'assemblage des pièces métalliques du tablier du pont.

Plus loin, les habitants d'Ancy viennent d'entrer en jouissance de leur nouvelle gare, aussi coquette que l'ancienne était miteuse, en dépit des soins du chef de gare pour en faire la mieux fleurie des environs. Il est seulement à regretter qu'on n'ait pas réalisé un passage souterrain d'accès aux quais, mais peut-être est-ce une conséquence du voisinage de la rivière.

A Novéant enfin, les travaux de la gare — les ruineux travaux de la gare — sont à peu près achevés; ils le sont du moins quant à l'aménagement intérieur: et hier, des peintres commençaient à disposer au-dessus des portes les bandeaux de couleur bleue destinés à recevoir des inscriptions en lettres blanches — qui sont, comme on sait, la «griffe» même de la compagnie des chemins de fer de l'Est, prête à voir cesser une absence de soixante ans.

Echange d'élèves et étudiants pendant les prochaines vacances

Le Comité d'échanges interscolaires franco-allemands, 10, rue de l'Elysée, Paris (VIIIe), qui a échangé depuis sa fondation près de 1.600 jeunes Français et Allemands, informe les familles françaises que 1.000 jeunes Allemands et Allemandes sont déjà inscrits pour les échanges aux prochaines vacances, et que 1.000 autres sont prêts à s'inscrire.

Les élèves français doivent répondre nombreux au geste de leurs camarades allemands, en venant s'inscrire au Comité d'Echanges, où ils sont assurés de trouver un partenaire.

En raison de l'avance de l'époque des vacances allemandes sur celle des vacances françaises, il est indispensable que les inscriptions soient enregistrées avant le 15 mai.

Ecrire ou venir sans retard au Comité d'Echanges Interscolaires Franco-Allemands, 10, rue de l'Elysée, Paris (VIIIe), qui donnera tous les renseignements utiles (joindre aux demandes un timbre de 0 fr. 75 pour réponse).

DANS LA RÉGION

Appel de la Société protectrice des oiseaux

Avec le printemps revenu, nos jardins, nos bocages se peuplent de nids et c'est tout le jour un concert de cris joyeux, d'appels pressants, de jaseries. On entend de tous côtés le chœur turbulent des grives. Le merle lance à tous les échos son sifflement velouté. La voix du rouge-gorge, devenue plus vive et plus alerte, chante le délire de l'amour heureux, pendant que le pinson, s'enivrant lui-même, célèbre la joie insouciante de vivre.

Partout c'est, après le rude hiver, après les journées grises de disette et de froid, une ardeur sans pareille pour construire la frêle demeure qui abritera la couvée.

Oublieux des neiges d'antan, le monde des oiseaux est en ébullition. Vifs, remuants, affairés, on les voit parmi les hêtres et les coudriers ou le long des sentes buissonneuses en quête d'un brin de mousse ou d'herbe desséchée, de la branchette menue ou des blancs flocons de laine dont ils feront l'épais matelas de choses fines et douces où reposeront leurs œufs fragiles et plus tard leurs petits nus et tremblants...

C'est alors que leur activité deviendra plus grande, leurs évolutions plus nombreuses encore, et ce sera autour de la chaude demeure, posée dans l'entrelacement des branches ou à même le sol, un va et vient continuel, une chasse sans trêve et infatigable pour la nichée vorace.

Les fauvettes et les mésanges visiteront toutes les gerçures des écorces, fouilleront tous les coins des broussailles et des taillis à la recherche de milliers d'insectes, de chenilles et de pucerons.

Le troglodyte, grâce à l'exiguïté de sa taille, inspectera avec un soin extrême les vieux murs, les cavités des arbres morts, les passages secrets des piles de bois et saura y capturer toutes sortes de vermine, d'araignées et de chrysalides.

Le rossignol grattera la terre, écartera les feuilles pour y découvrir les larves, les vers, les petites limaces noires ou grises si gourmandes de nos légumes et de nos fruits et, tandis que l'étourneau suivra le laboureur pour s'emparer des larves du hanneton, l'hirondelle débarrassera l'air de centaines de mouches, de moustiques et de papillons, et le hibou, qu'on regarde encore parfois dans certains de nos villages comme un oiseau de mauvais augure, fera la guerre à l'armée innombrables des petits mammifères rongeurs qui dévastent les campagnes.

C'est pourquoi, au moment où, pour les oiseaux, va commencer la période active de nidification, il a paru utile aux Sociétés protectrices des oiseaux (Fédération des Groupements français pour la protection des oiseaux) d'attirer l'attention sur leurs petits protégés.

On n'oubliera pas la rude et si bonne besogne que font pour nous ces vaillants destructeurs d'insectes et de bêtes nuisibles. On surveillera plus attentivement les chats, leurs ennemis sournois, redoutables et incorrigibles. On interdira aux enfants de porter une main destructive sur le berceau qui s'abrite en chantant sous la feuillée et qui représente tant de sollicitude, de tendresse et de dévouement. En un mot, on se fera un devoir de protéger ces hôtes de nos jardins, ces chantres et ces parures de nos bocages qui, par la grâce et l'harmonie de leurs chants, font la gaieté de nos bois et de nos plaines.

Louis RICHARD.

Une fillette ébouillantée

Nitting. — Une fillette de quatre ans, de la famille Boulanger, aubergiste à Nitting, est tombée dans un récipient rempli d'eau bouillante. La pauvre enfant a subi de très graves brûlures qui mettent sa vie en danger.

Un mineur se tue dans une chute de 70 mètres

Merlebach. — Hier jeudi, le mineur Guillaume Mœller, occupé au puits 5, est tombé dans le puits, profond de 70 mètres. On n'a retrouvé qu'un cadavre affreusement mutilé. L'infortuné mineur, domicilié à Merlebach, était âgé de 39 ans, marié et père de cinq enfants; il était originaire de Herten (Westphalie).

Mort suspecte d'un enfant

Le parquet de Metz vient d'être saisi d'une affaire qui va probablement motiver, aujourd'hui même, un transport de justice à Sainte-Marie-aux-Chênes.

Une fille-mère, de 17 ans, de nationalité polonaise, nommée Scrzianc, avait un bébé âgé de quelques mois qu'elle avait confié à sa mère, avec qui elle habite 40, cité Ida. Ce bébé vient de mourir, et le docteur Schneider, de Sainte-Marie-aux-Chênes, appelé à constater le décès, a refusé le permis d'inhumer. La mort, au témoignage du praticien, serait due à l'inanition et au manque de soins. On se trouverait donc en présence de la plus lâche espèce d'infanticide.

La gendarmerie d'Amanvillers a enquêté, quant à elle, sur les personnes en cause.

Surveillance des étalons

L'étalon dont le signalement suit, non compris sur la liste publiée le 28 février 1930, et appartenant à Mme Lauvray, à Malaucourt-sur-Seille, est admis à faire la monte en Moselle: Nom: Gamin; espèce: trait ardennais; année de naissance: 1925; taille: 1 m. 60; robe: bai.

Dans la Justice

NOMINATIONS DE GREFFIERS

Sont nommés commis-greffiers:

Au tribunal cantonal de Delme, M. Nehlis Mathias-Lucien, commis-greffier délégué près ce même tribunal, en remplacement de M. Latz qui a été nommé greffier du régime transitaire au tribunal de première instance de Sarreguemines.

Au tribunal cantonal de Metz: M. Binkli Adolphe-Emile, commis-greffier délégué près ce même tribunal, en remplacement de M. Auburtin, qui a été nommé commis-greffier au tribunal de première instance de Metz.

A la Cour d'appel de Colmar, chambre détachée à Metz, M. Pigno. Alphonse-Léon, commis-greffier délégué près ladite Cour (loi du 29 juillet 1928).

Au tribunal cantonal de Phalsbourg, M. Clanferani Antoine-Frédéric-Charles, commis-greffier délégué près ce même tribunal, en remplacement de M. Entrup, sujet allemand rapatrié.

Au tribunal cantonal de Bouzonville, M. Conrad Emile-Eugène-Louis, commis-greffier délégué près ce même tribunal, en remplacement de M. Braun, qui a été nommé greffier du régime transitoire au tribunal cantonal de Strasbourg.

Au tribunal cantonal de Metz, M. Kolifrath Armand, commis greffier délégué près ce même tribunal, en remplacement de M. Dreyfus, nommé greffier du régime transitoire au tribunal de première instance de Metz.

Une auto prise en écharpe par un train

Remiremont. — Au passage à niveau de Chénimenil, une automobile, dans laquelle se trouvaient MM. André Sidre et Charles Pique, marchands de fromages à Tendon, a été prise en écharpe par un train. M. Sidre a dû subir l'opération du trépan. M. Pique est également blessé.

M. Walter Edge a terminé son voyage dans l'Est

Il a visité les mines de potasses de Mulhouse

Mulhouse, 17 avril. — L'ambassadeur des Etats-Unis a terminé son voyage dans l'Est de la France par la visite des mines domaniales de potasses de Mulhouse.

Il a été reçu à la gare de Mulhouse par M. Kissel, directeur des services d'exploitation des mines de potasse d'Alsace qui, remplaçait M. de Retz, directeur général, absent. M. Kissel était entouré de MM. Oberlin, directeur adjoint; Bourdieu, Hamon, Lebrun, Verdière et Gallois, ingénieurs principaux des mines.

L'ambassadeur qu'accompagnait son escorte, a visité d'abord les installations ultra-modernes des cités ouvrières. Il s'est tout particulièrement intéressé aux groupes scolaires, aménagés avec tout le confort dans chacun des centres. Il a parcouru les installations perfectionnées de la mine Marie-Louise, regrettant sincèrement d'être pris par le temps et de ne pouvoir examiner dans le détail tout ce qu'il voyait rapidement et qui l'intéressait au plus haut point.

A l'issue du déjeuner M. Kissel porta un toast de bienvenue à l'ambassadeur, et ce dernier, répondant, dit combien il avait été intéressé par cette trop rapide promenade à travers les mines et leurs cités et remercia la direction d'avoir bien voulu clôturer son voyage dans l'Est par cette réunion intime. A 16 h. 50 le wagon spécial de l'ambassadeur fut accroché en gare de Mulhouse à l'express de Paris.

La condamnation des antimilitaristes à Haguenau

Strasbourg, 17 avril. — Le tribunal correctionnel de Strasbourg a rendu aujourd'hui son jugement dans l'affaire de propagande antimilitariste auprès des soldats des garnisons de l'Est.

Bourdon, dit Roger, a été condamné, par défaut, à trois ans de prison et 1.000 fr. d'amende. Bouché, à six mois de prison. Les artilleurs Domart à cinq mois; Caillet à quatre mois, et Parmentier à quatre mois; Petit et Magniac à deux mois.

Deux cheminots grièvement brûlés

L'un d'eux a succombé

Colmar. — Mercredi matin, vers 9 heures, au cours d'une manœuvre, une rame composée de 35 wagon de marchandises a tamponné une locomotive qui se trouvait à proximité d'un aiguillage.

Sous la violence du choc, la locomotive, heurtée par un wagon chargé de grumes, a été fortement endommagée et des conduites de vapeur crevées.

M. Xavier Lang, mécanicien, âgé de 40 ans, demeurant à Colmar, 3, rue Jean-Jaurès, et le chauffeur M. Auguste Uhl, 30 ans, de Horbourg, ont été grièvement blessés et brûlés par les jets de vapeur.

Les deux victimes ont été transportées à l'hôpital, où M. Xavier Lang, marié et père d'un enfant, est décédé dans l'après-midi, après d'atroces souffrances. L'autre victime, M. Uhl, est dans un état alarmant.

Bordeaux. — Sur la voie ferrée de Bordeaux-Hendaye, on a trouvé, entre les stations de Riondeslandes et de Morcenx (Landes), deux sacs postaux de courrier de l'Amérique du Sud, éventrés. A côté de l'un d'eux se trouvait une lettre recommandée à destination de Rome. On croit se trouver en présence d'un vol important. La gendarmerie enquête.

FEUILLETON DU «LORRAIN» 30

MALGRÉ EUX

De B. NEUILLÈS

«Ma petite, ut n'es qu'une grande bête! me disais-je souvent. Tout cela finira par te jouer un mauvais tour!» Et aujourd'hui, le tour est joué! Lorsque, la semaine avant votre arrivée, Pierre Tiphaine est venu tout tremblant me dire qu'il était riche, que sa ferme était à lui, qu'il possédait en outre plus de trois cents jours de terre, je me suis d'abord demandé où il voulait en arriver... Je l'ai regardé étonnée... Je ne l'avais jamais vu ainsi : il était en redingote, avec des gants! Etait-il vraiment nécessaire de faire une telle toilette pour annoncer de pareilles choses aux gens?... Mais il y avait aussi autre chose que je n'avais jamais vu en lui... C'était la lueur radieuse qui illuminait ses yeux, si tristes d'ordinaire... Il y avait dans son regard une flamme qui le transfigurait; j'en étais tout éblouie!... Et lorsque j'ai compris que j'étais l'objet de cette flamme, que c'était son amour pour ma petite personne qui donnait à cet homme cette beauté, ce rayonnement inoubliable, j'ai répondu tout bêtement à son aveu: «Moi aussi, je vous aime, mais que diable venez-vous me conter avec vos jours de terre! Je vous ai cru plutôt pauvre et malheureux, et c'est justement pourquoi je vous ai aimé... Vous allez me gâter mon héros!...» Ce qu'il a dit ensuite, je ne sais plus... Mais ce dont je me souviens, c'est que j'ai été bien heureuse! Jamais Ferrières ne m'avait paru un tel paradis de joie, de bonheur! Et j'ai promis à Pierre d'être sa femme, la maman de ses petites... Me voilà donc en passe de devenir une des plus grosses fermières du pays! Une sorte de Crésus, paraît-il. Me voyez-vous, chère Mad, au milieu de mes poules, de mes lapins, sans oublier chevaux, vaches, moutons, que sais-je.

Avec sa mobilité d'esprit extraordinaire, Liette se mit à rire gaiement et déclara d'une voix vibrante:

— Mon Dieu, que ce sera drôle! Mes deux bons vieux seront ravis... moi aussi! Mais comment annoncer cela au Doyen?... et à Gérald surtout. Pierre s'impatiente, il veut à tout prix que je sois sa femme aux premières vacances.. Et je n'ose parler! Mad chérie, que feriez-vous à ma place?

Madeleine Valdas contemplait avec attendrissement les yeux noirs rayonnants de Liette, son joli minois si séduisant, sa bouche tendre et rieuse... Et intérieurement son cœur se serrait... Etait-ce possible qu'une créature si fine, si délicate, consentît à s'enterrer dans ce village perdu? à passer sa vie aux côtés de cet homme honnête et loyal sans doute, mais qui n'était, après tout, qu'un paysan?... Et elle restait confondue! Elle se représentait la stupeur du Doyen en apprenant ces projets; sa déception et sa colère. Et encore ce n'était pas le vieillard le plus à redouter? Que dirait l'autre? ce Gérald Duperray, dont elle connaissait la fierté et l'orgueil!... Pauvre petite Liette! combien elle allait avoir à lutter, à souffrir peut-être!

— Mad chérie, que feriez-vous à ma place?

En entendant cette question, répétée avec une sorte d'insistance douloureuse, elle tressaillit.

— Je ne sais pas... je me le demande.

— En tout cas, déclara Liette brusquement, je dois parler, je ne puis rester plus longtemps dans cette situation équivoque, en somme. Tout à l'heure, j'ai été sur le point de tout dire à Gérald, mais il avait l'air si préoccupé lui-même que je n'ai pas osé... Il a certainement quelque chose qui le tourmente aussi, car en me quittant, il m'a serrée dans ses bras avec une effusion qui ne lui est guère habituelle. Que m'a-t-il donc dit en s'éloignant?... Ah! oui, je me souviens! — Ecris-moi, petite Liette, je me sens bien seul!...» — S'il avait été aussi tendre en nous promenant cette après-midi, j'aurais sûrement parlé... Mais il a à peine desserré les dents... Si je lui écrivais toute cette histoire? suggéra tout-à-coup Liette; qu'en pensez vous, Mad?

— Oui, ce ne serait peut-être pas une mauvaise idée, après tout, répondit Madeleine.

— Comment n'y ai-je pas songé plus tôt? s'écria la jeune institutrice, en se frappant le front. Eurêka! Je vais élaborer tout de suite ce chef-d'œuvre épistolaire. Je viendrais vous le lire, n'est-ce pas, chérie? et si vous le trouvez parfait, demain, je l'expédierai. Gare aux foudres de Gérald Duperray! plus terribles que celles de Jupiter, j'en suis sûre!

Le lendemain de cette scène, Madelein était seule dans le petit salon de la maison d'école, travaillant avec ardeur à la confection d'une layette pour une des protégées de Liette. Les vieux Sonnier étaient partis se promener, et l'institutrice faisait sa classe. Par la fenêtre ouverte, sa voix arrivait de temps en temps aux oreilles de Mlle Valdas, qui s'amusait franchement des réflexions toujours judicieuses, souvent originales de sa charmante campagne.

Le bruit d'un pas précipité sur le gravier de la cour fit lever la tête à Madeleine, et elle resta stupéfaite: Gérald Duperray était devant elle.

Il pénétra dans le vestibule, et ayant frappé un coup sec, sans même attendre la réponse, il entra presque aussitôt dans la pièce.

Une rougeur ardente, dûe sans doute à la précipitation de sa course, colorait les joues habituellement pâles du jeune professeur et avivait encore l'éclat de ses prunelles étincellantes. Le visage contracté, la lèvre serrée, il paraissait en proie à une grande agitation.

Après quelques brèves paroles de politesse, il interrogea d'une voix saccadée, haletante:

— Liette n'est pas là?

— Elle fait sa classe répondit doucement Madeleine, en tendant un siège à Gérald. Elle ne sera guère libre Zavant l'heure de la récréation. M. et Mme Sonnier sont sortis, et je reste seule maîtresse du logis en leur absence.

La jeune fille, qui avait bien vite deviné le motif de cette arrivée insolite, redoutait l'orage inévitable qui allait éclater entre le frère et la sœur; aussi résolut-elle de mettre tout en œuvre pour venir au secours de son amie.

— Vous avez bien chaud. M. Gérald, dit-elle doucement, ne voulez-vous pas vous rachaichir un peu?

Puis, voyant que le jeune homme ne semblait pas avoir entendu sa question, et arpentait la pièce d'un pas agité, impatient, évitant de la regarder, elle interrogea:

— Vous avez reçu la lettre de Liette?

Gérald s'arrêta brusquement, et dévisageant Madeleine:

— Vous êtes donc au courant de ces sottises? demanda-t-il, d'une voix cassante.

— Liette m'aime beaucoup et n'a rien de caché pour moi, répondit gravement la jeune fille. Elle m'a lu la lettre qu'elle vous a écrite hier... Et je savais quel coup cette nouvelle vous porterait.

— Vous n'imaginez pas, je suppose, protesta Gérald d'un ton irrité, que mon père et moi laisserons jamais pareille folie s'accomplir? Voyons, ce n'est pas sérieux?...

Et l'on sentait une angoisse secrète dans l'interrogation.

— Si... j'en ai peur! Liette n'est pas une emballée, vous le savez bien. Si elle vous déclare aujourd'hui son intention arrêtée d'épouser cet homme, c'est parce qu'elle a pleinement conscience de la force de son amour pour lui. Depuis un an, elle hésite, elle lutte, m'a-t-elle avoué, mais c'est en vain! son cœur appartient à Pierre Tiphaine, et elle est bien résolue à l'épouser.

Une sourde exclamation s'échappa des lèvres de Gérald.

— C'est absurde! Elle, Liette Duperray, devenir la femme d'un paysan, d'un rustre...

— Pierre Tiphaine n'est pas un rustre, interrompit doucement Madeleine. C'est un brave garçon, un cœur noble et délicat qui adore votre sœur et est digne de son affection. Paysan... il l'est, je vous l'accorde... Et je comprends très bien que votre orgueil se révolte du choix de Liette. J'ai été la première à m'étonner, à protester... Depuis, j'ai vu de près cet homme, j'ai appris à le connaître et... j'hésite! je n'ose plus blâmer Liette.

— Paysan, veuf, père de trois enfants, c'est complet! s'écria le jeune professeur avec un éclat de rire sarcastique. Il faut avouer que Mlle Duperray n'est pas difficile! Et elle déclare sérieusement dans sa lettre qu'une seule chose la «chiffonne»: sa fortune! elle l'eût préféré sans le sou... C'est idiot! conclut Gérald, après un instant de silence. Jamais, entendez-vous, jamais nous ne laisserons ce mariage s'accomplir!

— Liette souffrira... voilà tout! déclara tranquillement Madeleine.

Gérald, le regard sombre, la lèvre dédaigneuse, le visage enflammé, continuait d'arpenter le salon à grands pas. On sentait qu'une colère sourde grondait en lui, et qu'il avait peine à retenir les paroles irritées qui lui montaient à la gorge.

— Mais enfin, interrogea-t-il d'un ton rauque, s'arrêtant tout à coup devant Madeleine Valdas qui, les yeux baissés, la tête dans les mains, semblait perdue dans une rêverie profonde, que feriez-vous à notre place?

Et une singulière angoisse faisait trembler la voix du jeune homme.

— Moi...?

Madeleine hésita et resta un instant sans répondre. Pour elle aussi l'idée de ce mariage singulièrement assorti était une véritable torture. Liette, si fine et si jolie, devenir la femme de ce fermier beaucoup plus âgé qu'elle, et père de trois enfants? Mais soudain, elle eut la vision de la jeune institutrice, telle qu'elle l'avait aperçue la veille, le visage radieux, les yeux rayonnants de tendresse, ayant sur ses genoux la dernière des petites Tiphaine, tandis que les deux autres s'accrochaient à son cou et à ses bras... Et, debout devant elle, la contemplant d'un air d'adoration véritable, le fermier grand et fort, avec ses épaules carrées, son masque énergique, ses yeux clairs et bons... Pourquoi le bonheur ne serait-il pas là, après tout? Qu'importent le cadre et le lieu où l'existence doit s'écouler, si nous y trouvons notre satisfaction? et ce qui semble folie aux uns, n'est-ce pas souvent pour les autres l'idée de bonheur... Il y a tant de conceptions diverses de ce dernier bien!

Madeleine releva la tête: Gérald, qui s'était rapproché d'elle paraissait attendre impatiemment sa réponse, tout en la dévisageant d'un air étrange.

(A suivre).

La publicité du «LORRAIN» est la meilleure

Actuellement dans les départements de la Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Haute-Saône, Territoire de Belfort, Alsace et Lorraine

VENTE RÉCLAME

En plus de la capsule PRIME 1930 il est offert à tout acheteur d'un litre

HUILE LESIEUR

HUILE DE TABLE

UN MORCEAU de notre PÈRE SAVON

EXTRA PUR 72 %

GRATUITEMENT

La partie supérieure de la nouvelle capsule des Litres porte l'inscription PRIME 1930

18 capsules PRIME 1930 adressées à MM. GEORGES LESIEUR & SES FILS 59 Rue du Rocher Paris 8e donnent droit à

1 BOITE DE 3 SAVONS PARFUMÉS

130-4

La Vente de Charité du Foyer militaire « Lasalle-du Coëtlosquet »

Précisons d'abord que ce foyer (9, rue du Grand-Cerf, ancien hôtel de Gournay) est indépendant de la Société des Foyers V. F. A., dont les différents organismes exercent leur activité à l'intérieur de nos casernes.

Celui-ci est seul à donner à nos soldats de la garnison, durant leurs heures de sortie en semaine ou le dimanche, l'accueil, les distractions (toutes gratuites) ou le recueillement qu'ils désirent, sans qu'il soit exigé d'eux (est-il besoin de le spécifier?) aucune autre condition que celle d'être honnête homme et bon soldat.

Il est donc ouvert à tous nos soldats, à quelque régiment qu'ils appartiennent et sans distinction de religion. Si les catholiques y trouvent tous les secours moraux et spirituels dont ils ont besoin — et dont ils auraient tort de se priver, les autres n'ont jamais fait en vain appel aux avantages matériels qu'ils y cherchaient et qui sont départis à tous indistinctement.

Cette mise au point était nécessaire au moment où un grand effort est donné précisément dans ce foyer pour son agrandissement et son amélioration matérielle : effort auquel toute la population messine, civile et militaire, est appelée à collaborer unanimement.

Sous forme d'une Vente de Charité qui promet d'être des mieux achalandées et qui reçoit sa généreuse impulsion des personnalités militaires et civiles les plus respectables de la cité, chacun pourra, selon ses moyens, exercer son zèle ou sa charité en faveur du Foyer de la rue du Grand-Cerf, pour l'aider à devenir toujours plus attrayant et confortable. Chacun pourra venir voir, les 10 et 11 mai prochain, la vaste et belle organisation d'une maison qui ne demande qu'à étendre sur tous nos soldats ses bienfaits et à défendre, comme le chef illustre dont elle se réclame, le général messin Lasalle, l'Armée et la Patrie, sans oublier la Religion qui est leur meilleur soutien.

Abbé A. BARLIER,
Aumônier militaire - Directeur du Foyer.

P.-S. — Nous rappelons qu'on peut adresser tous dons pour la vente (en nature ou en argent) à l'adresse ci-dessus ou encore à Mmes Lacapelle, Vautrin, Brion et Fondeur.

Chronique Religieuse

Heures des offices à l'église Sainte-Thérèse

Vendredi-Saint. — A 15 heures, Chemin de la Croix.

Dimanche de Pâques. — A 7 heures, messe de communion; à 10 heures, grand'messe; à 11 h. 30, messe basse; à 14 h. 30, Vêpres et Salut.

Lundi de Pâques. — A 7 heures, messe de communion; à 10 heures, grand'messe.

⁂

PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME DE LA SALETTE A VILLERS-L'ORME

Lundi de Pâques

Communion à 8 heures; messe solennelle à 10 h. 30; chapelet à 14 h. 30; vêpres à 15 heures, avec sermon et bénédiction du T. S. Sacrement.

Tous les samedis, messe au sanctuaire, à 8 h. 30, On trouve des cierges et des chapelets chez le gardien.

ŒUVRE DE SAINT-CHRODEGANG

Journée de Musique sacrée à Gœtzenbruck

le lundi de Pâques, 21 avril 1930

Programme:

1° — 13 h. 30, réunion dans la salle du cercle catholique: Allocution de M. l'abbé Kalm, curé de Gœtzenbruck;

2° — 14 h. 30, dans l'église paroissiale: a) audition d'orgue (M. l'instituteur Quinzoni); b) audition grégorienne et polyphone des chœurs de Bitche, Gœtzenbruck, Meisenthal, Saint-Louis, Walschbronn, Wiesviller; c) sermon de circonstance de M. l'abbé Frankum; d) salut solennel.

3° — Réunion dans la chapelle du cercle catholique: critique et discussion.

Le Comité.

Le Jeudi-Saint

Journée qui débuta par une tempête de vents et de pluie. Encombrement des rues. Enervement des passants et de messieurs les conducteurs d'autos. La bousculade des parapluies et des paquets maladroitement portés.

Et pendant ces heures de la matinée, dans notre cathédrale, dans toutes nos églises et chapelles, l'anniversaire de l'institution du plus grand des mystères humains et divins. Les « reposoirs » reçoivent, entourés de fleurs printanières et de luminaires, la garde de l'Eucharistie que sont venus adorer, l'après-midi, de longues files d'adorateurs; car l'après-midi nous débarrassa du vent et de la pluie, et nous donna le clair soleil de printemps.

Le soir, à la Cathédrale, le pieux prédicateur du Carême, M. le Supérieur de l'Ermitage de Moulins, nous parla de l'Eucharistie sacrifice et sacrement; sacrifice auquel nous devons reconnaissance pour ce qu'il nous donne et nous rappelle; sacrement auquel nous devons la réception et l'adoration puisque, comme Foch le disait si simplement, c'est pour cela que le Christ a voulu rester au milieu de nous. Sermon de foi, de piété, de pénétration populaire, dont le rayonnement fut augmenté encore du chant si simple, si pénétrant du « Stabat Mater », dû aux élèves du Grand-Séminaire.

Caisse d'Epargne de Metz

Aux familles nombreuses

La Caisse d'épargne de Metz, voulant distribuer des primes aux familles nombreuses, détenant le plus grand nombre de livrets d'un minimum de 100 francs, et avec opérations actives, invite les intéressés qui ont huit enfants vivants et plus, à se présenter au bureau de la direction, munis de leur livrets et d'une preuve du nombre de leurs enfants (livret de famille, par exemple).

Les déposants qui ont reçu une prime l'an dernier, n'entrent plus en ligne de compte.

UN CONCOURS PARMI LES ÉLÈVES DES ECOLES PRIMAIRES

A l'occasion du jour mondial de l'épargne, le conseil d'administration de la Caisse d'épargne de Metz, d'accord avec les autorités scolaires, a donné suite à l'idée suggérée par M. le ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, en décidant d'accorder une prime de 10 fr. par tranche de cinq élèves de moins de douze ans et de 20 fr. par tranche de cinq élèves de plus de douze ans des écoles de garçons et de filles de Metz-Ville et de l'arrondissement de Metz-Campagne, qui seraient lauréats d'un concours sur un thème se rapportant aux bienfaits de l'épargne. Les primes seront placées sur livrets remboursables à la majorité des lauréats. Il sera loisible aux parents de placer des sommes sur les mêmes livrets, mais sur une deuxième colonne prévue pour les remboursements à vue.

ÉCHOS DU PALAIS

Délivrances pascales. — M. Lévy, juge d'instruction, vient de mettre en liberté provisoire tout un lot de prévenus. D'abord Célestin Vigneul, cultivateur au hameau de Poix près Servigny, l'homme au fusil, qui avait mis en joue sa femme et fait du tapage chez son voisin Beausuroit; l'enquête a établi que Vigneul, qui n'est pas un mauvais homme, a rapporté de la guerre une grave blessure et qu'il a quelques raisons d'être nerveux; une décision définitive interviendra à son sujet d'ici un ou deux mois, selon qu'on aura pu établir qu'il est ou n'est pas susceptible d'être dangereux.

Mise en liberté également la nommée Marie Roussel, détenue depuis cinq semaines sous prévention de manœuvres abortives.

Enfin le magistrat instructeur a de même rendu à la liberté provisoire le chauffeur Batt, qui de connivence avec un certain Renard, enleva naguère dans son automobile, au sortir d'un café de la rue Gambetta, la fille Lena Hauptmann, puis la soulagea au Fort-Moselle de l'agent dont elle était porteuse.

CHRONIQUE MESSINE

Il y a quarante ans!..

Le voyage de M. Carnot. — M. Carnot a quitté Paris mardi soir...

Mgr Gouthe-Soulard, archevêque, a présenté le clergé à M. Carnot et a prononcé les paroles suivantes:

M. le Président de la République,

Après un voyage dans le Midi, Louis XIII parla en ces termes de notre Provence: « A Arles, dit-il, j'ai été reçu comme un gentilhomme; à Marseille, comme un roi; à Aix, comme un Dieu. » Vous serez plus simple, mais non moins vrai, Monsieur le président de la République, en disant que nous vous avons reçu comme le représentant de Dieu qui a créé les deux Sociétés religieuse et civile et les a unies dans un ensemble harmonieux et puissant.

Nous, catholiques de convictions et de pratiques, nous surtout, clergé, qui tiendrions la dernière école du respect, si le respect venait à disparaître de ce monde, nous croyons et nous enseignons que toute autorité, la plus humble tout aussi bien que la plus élevée, est une délégation divine.

Nous embrassons dans un même amour et un même dévouement la patrie céleste et la patrie française...

Le Lorrain, vendredi 18 avril 1890.

DEMANDEZ LE DÉLICIEUX
CAFÉ SAINT-LOUIS
Arôme incomparable
Société d'Importation des Cafés Saint-Louis 5-2
16, Place St-Simplice - METZ
et toutes les bonnes épiceries.

LE SERVICE DES TRAMWAYS PENDANT LA FOIRE

Pendant la durée de la Foire, à partir du mardi 22 avril (en semaine), le service régulier sera prolongé d'une heure. Le service tardif durera jusqu'à 23 h. 10. (Voir le nouvel horaire).

Pendant la durée de la Foire, à partir du dimanche 20 avril, au service aux 30 minutes la ligne n° 1 passera par la place de la République avec la ligne n° 2, à l'aller comme au retour.

Ligne jaune n° 3: une voiture fera le parcours aux 30 minutes de la place d'Armes à la Gare centrale.

Tramways de Metz.

LA PLUS GROSSE FEMME DU MONDE

Hier après-midi, Mlle Teresina Folcini, 22 ans, descendue au Grand Hôtel, recevait les journalistes de la place. La raison? Prendre langue avec eux avant de se montrer au public de la foire. Cette jeune personne offre, en effet, la particularité de peser 265 kilos et d'avoir le coquet tour de taille de 2 m 50. Un rien! Elle pesait 9 kilos en venant au monde, dit-elle, et accusait 130 livres à 5 ans. Par contre, elle ne chausse encore aujourd'hui que du 38 et se gante comme vous et nous. Cette femme colossale, qui n'a rien d'une hydropique, née de père italien et de mère hongroise et dernière de sept enfants, aura son pavillon place de la République, pendant toute la durée de la foire.

DANS LES NOTARIATS

On rappelle qu'à l'occasion des fêtes de Pâques, les études seront fermées les vendredi 18 et samedi 19 avril.

DÉRAILLEMENT D'UN EXPRESS

L'express qui arrive normalement en gare centrale de Metz à 5 h. 25, venant de Paris, et assurant le service de Francfort, a eu chemin faisant, hier, un accident qui a retardé jusqu'à 7 h. 40 son arrivée en notre ville.

Une des voitures de queue du train avait quitté les rails à hauteur de Trilport, en Seine-et-Marne. Un voyageur qui, se trouvant éveillé, perçut des secousses et un bruit anormaux, eut la présence d'esprit d'actionner le signal d'alarme, et c'est à cette circonstance qu'on doit de n'avoir pas eu d'accident grave à déplorer.

ACCIDENT D'AUTO

Hier matin, à 10 h. 15, une automobile pilotée par un docteur de Metz a renversé, au carrefour de la rue Serpenoise, M. Chassagne Joseph, né le 23. 11. 57, à Dijon, voyageur de commerce, demeurant à Coteaux de Saint-Cloud (Seine-et-Oise). Le blessé a été immédiatement transporté à la pharmacie de l'Union, où l'on a constaté qu'il portait des contusions à la jambe gauche et à la hanche. La responsabilité de l'accident paraît incomber à la victime, laquelle, en traversant le dit carrefour avec un parapluie ouvert, ne s'est pas soucié de la circulation intense à cet endroit.

Les deux parties s'étant arrangées à l'amiable, l'affaire n'aura pas d'autres suites.

LES VOLS

Une bicyclette a été dérobée au préjudice de M. Miot, sous-officier au 163e R. A. P. L'auteur est inconnu.

— Un vol de six draps de lit, d'une valeur totale de 400 fr., a été commis au préjudice de M. Brogeat André, directeur de l'Hôtel de Metz.

On recherche l'auteur.

IL A DE LA VEINE

Hier après-midi, devant le dépôt municipal de la rue Haute-Seille, un balayeur qui s'était trop approché de la voie, s'est fait accrocher avec sa brouette par un tram de la ligne n° 4. Le brave homme et sa charrette ont été bousculés et renversés, mais il y a eu aucune bosse sérieuse à déplorer.

LA LOI LOCALE ET LE VENDREDI-SAINT

Les magasins peuvent être ouverts aujourd'hui de 6 heures à 9 h. 30, et de midi à 19 heures.

La Sauvegarde Commerciale Messine nous communique:

Dès que la Sauvegarde Commerciale Messine a été informée que le gouvernement n'acceptait pas d'abroger la loi locale ordonnant la fermeture des magasins le Vendredi-Saint, elle adressa à M. le Préfet une demande basée sur l'article 105 B, paragraphe 2 du code industriel local, lui demandant, vu les circonstances, d'autoriser les commerçants à ouvrir leurs magasins de 6 heures à 9 heures et de 11 à 19 heures.

Son président fit ensuite connaître à M. le Préfet de la Moselle que les maires de Thionville et de Forbach se basant sur ces mêmes dispositions, venaient d'autoriser l'ouverture des magasins de leur commune le Vendredi-Saint 18 avril.

M. le Préfet, après consultation des représentants autorisés de la religion protestante et en plein accord avec eux, a pris un arrêté autorisant, conformément aux dispositions légales rappelées ci-dessus, l'ouverture des magasins le Vendredi-Saint aux conditions suivantes:

1° aucun employé de religion protestante ne sera astreint de travailler ce jour-là.

2° les magasins seront fermés de 9 h. 30 à midi, c'est-à-dire aux heures correspondant aux principaux offices.

Nous sommes heureux d'informer les commerçants messins que, grâce à la bienveillance de M. le Préfet de la Moselle, ils pourront ouvrir les magasins aujourd'hui vendredi de 6 h. à 9 h. 30, et de midi à 19 heures, avec le concours de leur personnel, sauf de celui de religion protestante.

Nous sommes persuadés que très nombreux seront les visiteurs qui, attirés par le concours des étalages et l'exposition des étals des bouchers et charcutiers, viendront profiter de la circonstance pour faire leurs achats en vue des fêtes de Pâques.

Le véritable Nougat « L'Arlésienne » se trouve à la Foire de Metz, allée des Tilleuls, vis-à-vis du jet d'eau.
F 1

L'INDICE DU COUT DE LA VIE

La commission départementale d'études relatives au coût de la vie s'est réunie à la Préfecture, le 12 avril.

Elle a fixé au chiffre 610 l'indice du coût de la vie au 31 mars, dans le département.

UN ARTISTE MOSELLAN A L'HONNEUR

On se rappelle combien les œuvres de notre compatriote Aimé Thiam, l'artiste de Hampont que connaissent bien nos lecteurs, furent remarquées lors de l'exposition artisanale qui se tint à Metz en septembre dernier — où Thiam fut mis hors concours et diplômé en conséquence.

Sollicité à cette occasion, par un membre de la Chambre artisanale de France, de prendre part à la Ve exposition-concours du meilleur artisan de France, qui a pris fin le 30 mars, Aimé Thiam vient d'être avisé que le jury lui a décerné un diplôme d'honneur. Les nombreux amis du brillant et modeste artiste s'en réjouiront avec nous.

IL PLEUT DES « DOKTORS »

On annonce de Berlin qu'au cours de l'année 1929, on n'a pas délivré, dans le Reich, moins de 6.300 diplômes de « doktor ». Il y a baisse, d'ailleurs, l'année 1928 en ayant vu éclore 7.700.

On observe par contre, dans les trois départements recouvrés, le triomphe de l'usage français qui veut que, dans la pratique courante, le titre de docteur ne soit porté que par les seuls docteurs en médecine — de même qu'un autre usage réserve l'appellation de professeur aux seuls professeurs de Faculté.

L'AIDE DE LA FOIRE INTERNATIONALE DE LYON AUX VICTIMES DES INONDATIONS

La souscription organisée par la Foire Internationale de Lyon parmi les adhérents et visiteurs de la Réunion de printemps, ainsi que la somme versée par l'administration de la Foire, ont produit le total de 70.000 francs.

Cette somme a été remise à M. le Maire de Lyon qui la fera parvenir aux victimes des inondations.

LES CONTRAVENTIONS

Quatorze contraventions, dont:

Une pour défaut de permis de commerce ambulant; une pour défaut d'éclairage à bicyclette; trois pour défaut de plaque de bicyclette; une pour divagation de chien; une pour stationnement d'auto sans motif légitime; quatre pour infraction à la police de la circulation (sens interdit); deux pour avoir circulé à bicyclette sur une passerelle interdite; une pour tapage injurieux sur la voie publique.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE
du 17 avril 1930

Barométre 0°	Thermomètre	Vent	Temps
9 h. 733.4	+ 5.5 m' + 3.2	ONO	Pluie
14 h. 734.5	+ 8.8 m' + 11.5	»	Nuageux
18 h. 734.2	+10.3	»	»

LA VIVASIX - SIX CYLINDRES

Carrossée en 5 ou 7 places face à la route, la VIVASIX 6 cylindres emmènera confortablement votre famille ou vos amis pendant les belles journées maintenant si proches.
La cylindrée de 3 litres de son moteur puissant et silencieux est la plus rationnelle : elle permet les moyennes les plus élevées, et les reprises les plus énergiques.

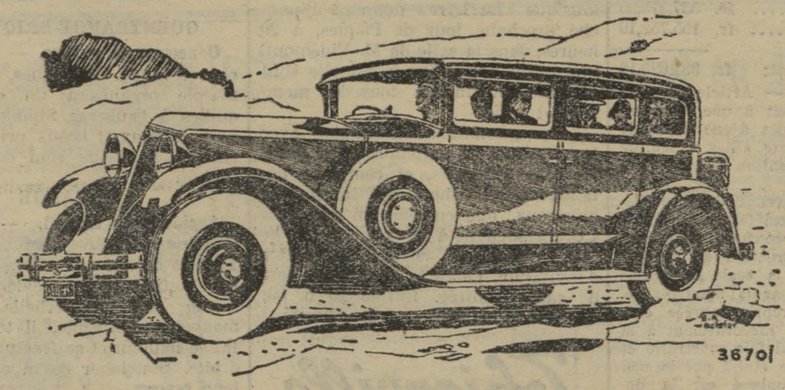

3670

Possédant des freins puissants, une direction souple et précise, une suspension et une tenue de route incomparables, la VIVASIX vous procurera toutes les joies des plus belles voitures de grand luxe. Son prix d'achat très bas, son faible coût d'entretien, achèvent de faire de la VIVASIX la voiture idéale dans sa catégorie.

VIVASIX 6 CYLINDRES 5 places, depuis. . . . 33.200 fr.

RENAULT

53, CHAMPS-ÉLYSÉES, PARIS ET BILLANCOURT (SEINE)
ET CHEZ TOUS LES AGENTS

42-1

Les Tribunaux

Tribunal correctionnel de Metz

Audience du 17 avril 1930.

Prévenu d'avoir volé 60 fr. dans un tronc de l'église de Cattenom, Weiss Aloyse, 25 ans, est puni de six mois de prison.

— Gaspard Jean, 23 ans, agent d'assurances, est puni de trois mois de prison pour des tentatives d'escroqueries à Metz et dans la région.

— Bleitrach Salomon, 19 ans, employé de commerce, est condamné à un an de prison et 50 fr. d'amende pour escroqueries à MM. Guimard et Sandan. Pour complicité, Gaspard Jean est condamné à six mois de prison, confusion avec la peine précédente.

— Du chef d'abus de confiance, Kempnich Auguste, 55 ans, est condamné par défaut à un an de prison et 25 fr. d'amende pour avoir détourné à Delme des montres et autres objets qui lui avaient été confiés.

— Kuhn Clara, femme Schleich, 33 ans, domiciliée à Fraulantern (Sarre), est condamnée à 15 jours de prison (avec sursis) pour vol d'un coupon d'étoffe à M. Meder à Metz.

— Deux mois de prison à Skala Wojciecik, 26 ans, manœuvre à Hagondange, pour coups et blessures à M. Goldyn.

— Keppler Joseph, 36 ans, manœuvre à Terville, est puni de deux mois de prison pour différentes escroqueries.

— Holderith Aloïs, 23 ans, manœuvre à Rombas, porta des coups aux époux Schaufelberger, domiciliés à Amnéville, quinze jours de prison.

— Pour infraction à un arrêté d'expulsion, Corin Germaine, 29 ans, serveuse à Metz, est condamnée à six semaines de prison.

— Du chef de vagabondage Andret Eugénie, 21 ans, sans profession, est condamnée à un mois de prison.

ETAT-CIVIL DE METZ

Naissances du 15 avril 1930

Ciechanowski Leib Behr, fils de Abraham-Isaac Ciechanowski, brocanteur, 2, rue Michel-Praillon. — Weber Alphonse-Emile-Gaston, fils de Guillaume-Frédéric Weber, chauffeur mécanicien, 12, rue des Loges. — Burlet Fernand, fils de Marcel-Joseph Burlet, expert-comptable, 15, rue Pierre-Perrat. — Marx Roland-Lazare-Simon, fils de Edmond Marx, commerçant, Vaucouleurs (Meuse). — Disdier Jeanne-Juliette, fille de Bernard-André Disdier, employé de banque, 40, rue de Castelnau.

Publications du 15 avril 1930

Pariset Julien, ouvrier à la manufacture des tabacs, Metz-Queuleu, 92, rue de Tivoli, et Kopp Anne, 120, rue de la Seille. — Kiffer Nicolas, ouvrier spécialisé, route de Thionville, et Schlegel Georgette, 25, rue Dupont-des-Loges. — Macuglia Faustino, mécanicien, et Colomba Rita-Marguerite, tous deux à Cavazzo-Carnico (Italie). — Olinger Jean-Henri, employé, rue St-Pierre, et Collin Marguerite, Ancy-sur-Moselle. — Renaudin Joseph, employé de bureau au cours pratique de D. C. A., 10, avenue de la Liberté, à Ban-St-Martin, et Klipfel Marie-Hélène, rue de Castelnau.

Décès du 15 avril 1930

Thomas Marie-Eugénie, née Dürrheimer, sans profession, 69 ans, rue du Tivoli, 25. — Bettinger Pierre-Arthur, typographe, 39 ans, 67, chemin de la Cheneau. — Pimmel Edouard-Pierre, 3 mois 1/2, 30, rue de Pont-à-Mousson. — Bison Jacqueline, née Raineri, 24 ans, de Montois-la-Montagne († 1-3, place Ste-Croix). — Staub Véronique-Thérèse, 2 mois 1/2, 1, rue Chabert. — Boeri Joseph-Louis, 1 mois († 2, place St-Nicolas).

Le départ des jeunes soldats

Les trains indiqués ci-après sont prévus pour le transport de jeunes soldats appelés sous les drapeaux les 22, 23 et 24 avril 1930:

A. Direction Paris

1° Pour les recrues de Strasbourg, Saverne, Sarrebourg, Sélestat et embranchements:

Sélestat,	dép. 5 h. 49
Strasbourg	arr. 6 h. 25
Strasbourg	dép. 6 h. 40
Saverne	dép. 7 h. 12
Sarrebourg	dép. 7 h. 59

2° Pour les recrues de Sarreguemines et environs:

Sarreguemines	dép. 6 h. 40
Nancy	arr. 8 h. 55

3° Pour les recrues de Thionville, Metz et environs:

Thionville	dép. 6 h. 59
Metz	arr. 7 h. 26
Metz	dép. 7 h. 37
Nancy	arr. 8 h. 40

B. Direction Dijon, Lyon et Marseille

Pour les recrues de Sarreguemines, Saverne, Strasbourg, Sélestat, Colmar, Mulhouse et environs:

Sarreguemines	dép. 12 h. 25
Strasbourg	arr. 13 h. 53
Saverne	dép. 13 h. 04
Strasbourg	arr. 13 h. 36
Strasbourg	dép. 14 h.
Sélestat	dép. 13 h. 20
Colmar	arr. 13 h. 55
Colmar	dép. 14 h. 47
Mulhouse	dép. 15 h. 29
Besançon	arr. 18 h. 20
Dijon	arr. 21 h. 48
Lyon	arr. 22 h. 48
Marseille	arr. 4 h. 35

C. Direction Belfort, Chaumont, Paris

1° Pour les recrues de Colmar et environs:

Colmar	dép. 7 h. 19
Mulhouse	arr. 7 h. 57
Mulhouse	dép. 9 h. 02
Chaumont	arr. 12 h. 34
Paris	arr. 15 h. 40

2° Pour les recrues de Mulhouse et environs:

Mulhouse	dép. 7 h. 29
Chaumont	arr. 11 h. 09
Paris	arr. 14 h. 20

D. Direction Sedan-Mézières

Pour les recrues de Thionville et environs:

Thionville	dép. 5 h. 07
Sedan	arr. 7 h. 32
Mézières	arr. 7 h. 54

E. Direction de Verdun, Châlons-sur-Marne, Paris

1° Pour les recrues de Thionville et environs:

Thionville	dép. 12 h.
Verdun	arr. 14 h. 21
Châlons-sur-Marne	arr. 16 h. 36
Paris	arr. 19 h. 19

2° Pour les recrues de Metz et environs:

Metz	dép. 9 h. 30
Verdun	arr. 11 h. 59
Châlons-sur-Marne	arr. 14 h. 52
Paris	arr. 19 h. 19

METZ-ABATTOIR

du 17 avril 1930

Espèce	Amenés	Viande au kilo net 1re qual.	2e qual.	3e qual.	Prix extrêmes
Bœufs et génisses	34	00.00	00.00	0.00	00.00
Taureaux..	23	0.00	0.00	0.00	00.00
» bret.	—	00.00	00.00	0.00	0.00
Broutards.	—	0.00	0.00	0.00	0.00
Vaches.....	48	0.00	00.00	0.00	00.00
Porcs.....	90	12.40	11.20	0.00	0.00
Truies.....	6	10.40	9.60	0.00	0.00
Moutons...	60	16.50	14.00	11.00	0.00
Chèvres....	7	0.00	0.00	0.00	0.00
Veaux p.vif	302	10.00	9.00	7.50	10.60

Baisse de 40 ct. au kilo sur les veaux.
Baisse de 10 ct. au kilo sur les porcs.

BAS-ETAL DE L'ABATTOIR MUNICIPAL

Le bas-étal ouvrira samedi, le 19 avril, à 8 heures. La distribution des cartes numérotées aura lieu vendredi, le 18 avril, de 14 à 16 heures.

Metz, le 17 avril 1930.

Direction de l'Abattoir.

Groupement des producteurs de fruits du Comice Agricole de Metz-Campagne

La direction des Services agricoles organise en 1930 un cours gratuit d'arboriculture réparti sur les trois saisons de vie arboricole. Le cours de printemps, d'une durée de trois jours consécutifs, comprenant une partie théorique et une partie pratique, sera ouvert le jeudi 24 avril, à 8 h. 30, dans la salle des séances de la Sous-Préfecture de Metz.

J'invite les membres du groupement à bien vouloir se faire inscrire en grand nombre auprès de M. Remy, dont la compétence en horticulture est si appréciée en Moselle, et à profiter de ce cours pour augmenter et approfondir leurs connaissances en culture fruitière.

Adresse: M. Remy, professeur d'horticulture, maison de l'Agriculture, place Saint-Thiébault à Metz.

Le Président:
signé: E. JOUIN.

Art et Bienfaisance

Le « Cercle Musical Messin » a distribué pour Pâques, aux œuvres de bienfaisance de Metz, le bénéfice de ses soirées de Carnaval, déduction faite des frais d'organisation, droits et impôts, les sommes suivantes:

Orphelinat de Sainte-Constance 600 fr.; Orphelinat de la Providence 600 fr.; Orphelinat de Saint-Joseph 600 fr.; Orphelinat des Récollets 350 fr.; Crèche des Récollets 200 fr.; Petites Sœurs des Pauvres 350 fr.; Aveugles de guerre 300 fr.; Orphelinat Saint-Jean 300 fr.; Hospice Israélite 300 fr.; Œuvre Valentin Haüy (aveugles) 100 fr.; Amicale de la Police 100 fr.; Assistance publique 1.554 fr. 94.

En outre, pour les sinistrés du Midi (oboles recueillies au concert du 1er avril, et complément par le C.

Bourse de commerce (clôt.)

du 17 avril 1930

Blés. — Tendance lourde. Base de liquidation: cote officielle 131.50 à 132.50; courant 132.50-132.75-132.50; prochain 130 à 130.25; mai-juin 130.25 à 130; 4 de mai 129 à 129.25; juillet-août 127.75 à 127.50.

Farines. — Tendance sans affaires. Base de liquidation —; courant 176; prochain 178; mai-juin 178; 4 de mai 176.50; juillet-août 176. Tous nominaux.

Avoines diverses. — Tendance calme. Base de liquidation —; courant 71.50 à 71.75; prochain 70.25; mai-juin 70.25; 4 de mai 70.50; juillet-août 70.50.

Seigles. — Tendance sans affaires. Base de liquidation —; courant 74; prochain 73; mai-juin 73; 4 de mai 73; juillet-août 82.

Sucres. — Tendance soutenue. Courant 239 à 238.50; prochain 240; juin 240.50 à 241; 3 de mai 240.50 à 241; 3 de juin 241.50 à 242; septembre 236.50 à 237; 3 d'août 222.50; 3 de novembre 223. Cote officielle 238.50.

Cafés du Havre

Tendance à peine soutenue. Ventes 2.000 sacs. Avril 287.25; mai 273.75; juin 270.75; juillet 262; août 261.25; septembre 256.50; octobre 254.50; novembre 253.50; décembre 251; janvier 249; février 247.25; mars 247.

Huiles de Marseille

Olive de pays manque. Espagne 170 à 200. Tunisie 500 à 610; raffinées 500 à 540. Arachide neutre 455 à 460. Rufisque extra 465 à 480; alimentaire manque. Sésame désodorisée 480 à 490; alimentaire manque. Olive Provence manque.

Halles Centrales

Beurres. — Isigny manque. Normandie 10 à 19.50. Bretagne 8 à 18; Nord et Est 9 à 15.50.

Œufs. — Normandie 310 à 620. Bretagne 285 à 420. Conservés manquent. Etrangers manquent.

NOUVELLES RÉGIONALES

Metz-Campagne

MONTIGNY-LÈS-METZ

Caisse d'Epargne. — Opérations effectuées pendant le premier trimestre 1930:

Versements..... fr. 537.375,35
Remboursements .... fr. 155.752,19

Excédent: fr. 381.623,16

Arrêté municipal. — Article premier. — Tout raccordement à une canalisation doit faire l'objet d'une demande d'autorisation distincte, s'il y a lieu, de la demande d'autorisation de construire un immeuble.

Art. 2. — Les travaux de raccordement, une fois autorisés, ne pourront être exécutés que conformément aux règlements de construction en vigueur et uniquement par la seule entreprise agréée à cet effet par la municipalité.

Art. 3. — L'entreprise agréée exécute les travaux de raccordement à la diligence de celui qui fait construire et au prix d'un barème établi par la municipalité et communiqué sur la demande des intéressés.

Art. 4. — Les infractions au présent arrêté sont réprimées conformément aux lois en vigueur.

Art. 5. — Le brigadier de police, les agents et gardes champêtres, l'agent voyer municipal et l'entrepreneur agréé sont, chacun en ce qui le concerne, chargés de l'exécution du présent arrêté.

Montigny-lès-Metz, le 16 avril 1930.
Le Maire: PEUPION.

AMNÉVILLE

Accident. — Mardi soir, à 22 heures, un grave accident s'est produit à la bifurcation de Vieil-Amnéville, dont ont été victimes MM. Einsidler Georges, électricien, demeurant à Amnéville rue de l'Ouest et Gatchewski, demeurant également à Amnéville, rue de la Cour. M. Einsidler se rendait au travail, à bicyclette, lorsqu'à la bifurcation de Vieil-Amnéville, il fut renversé par le motocycliste Gatchewski, qui descendait de Rombas. Relevés aussitôt par les témoins de l'accident, ils furent transportés tout de suite à l'hôpital des usines de Rombas. M. Einsidler a été gravement blessé à la tête; M. Gatchewski n'a reçu que quelques égratignures à la figure.

MARIEULLES

On se plaint. — Les habitués de la route Féy-Lorry-Mardigny se plaignent beaucoup du piteux état dans lequel se trouve le virage, au croisement situé entre Marieulles et Lorry. La route y est criblée de nids de poules, qui la rendent tout à fait dangereuse. Le trafic, relativement intense — service autobus — exige qu'on remédie sans tarder à cette anomalie. Il suffirait tout simplement de mobiliser le cantonnier.

MARANGE

Grave accident d'auto. — M. Eugène Rasch, âgé de 20 ans, domicilié à Marange, se rendait à Maizières, à bicyclette, quand en cours de route, il fut renversé par une automobile, dont le conducteur prit la fuite. Un autre automobiliste, qui avait été témoin de l'accident, poursuivit le chauffard et le força à rebrousser chemin. Il s'agit du fils d'un entrepreneur de Maizières. Le jeune Rasch fut transporté à l'hôpital des usines de Hagondange, où l'on constata une fracture d'un bras et d'une jambe.

PANGE

Syndicat agricole. — Nous informons nos membres que ceux d'entre eux, qui désirent se procurer de la ficelle de lieuse, veuillent bien adresser leur commande d'ici au 10 mai, soit au président, soit au secrétaire.

Le prix n'est pas encore établi; la commission d'achat s'intéressera à cette question à la satisfaction de nos membres. **Le Président.**

ROMBAS

Concert. — La Société de musique Concordia donnera, le jour de Pâques, un concert public, vis-à-vis de l'Hôtel Union. Programme: «Entrée des Gladiateurs», marche (Fucik). — «Idylle printanière», ouverture (Delbecque). — «Les Fleurs», valse (Waldteufel). — «Réveil du printemps», romance (Bach). — «La Fiancée de Lorraine», fantaisie (Alyne-Delhaye). — «Marche du Diable», (Suppé).

Les bureaux de la **Banque Barthel, à Rombas**

seront fermés du vendredi-saint jusqu'au mardi 22 avril à 8 heures

du matin. 531-2

SAULNY

Remerciements. — La population de Saulny sait grand gré aux jeunes gens et jeunes filles qui, sous les auspices de l'excellente Société «La Jeune Lorraine», et grâce au dévouement du président de la Société et du chef de musique, ont exécuté, dimanche, devant leurs parents et amis, un répertoire approprié aux circonstances et tiré des sélections de la «Bonne Presse». Portée morale, excellence de l'exécution, tout a été parfait. A tous ceux qui se sont dévoués, un cordial merci.

TALANGE

Tombé dans un ruisseau. — Dans la soirée de dimanche dernier, vers 17 heures, M. Fritsch se promenait à proximité de l'Hôtel Monopol, accompagné de sa famille. A cet endroit, un petit ruisseau, par dessus lequel est jeté un pont, traverse la route. A un moment donné, le jeune fils de M. Fritsch, âgé de 3 ans, qui s'était aventuré sur le bord du pont glissa et tomba dans l'eau. Le père se jeta aussitôt au secours de l'enfant, qu'il put retirer à temps, avec l'aide de M. Georges Lejeune.

C'est accident ne se serait certainement pas produit si le pont était muni d'un garde-fou réglementaire. Il serait temps que l'administration y mette bon ordre afin d'éviter pour l'avenir de semblables accidents.

VANTOUX

Soirée récréative. — La Société de musique «La Lyre» donnera dimanche prochain, jour de Pâques, à 20 heures, dans la salle de M. Vidémont, une soirée récréative à laquelle sont cordialement invités tous les membres et amis.

Le programme a été élaboré avec le vif désir de satisfaire les goûts les plus différents, et comporte notamment, en dehors des intermèdes musicaux, une comédie en un acte: «Une campagne à Deux».

Il ne sera pas envoyé de cartes d'invitation. La carte de membre sert de carte d'entrée. Entrée 19 h. 30; rideau 20 heures. **Le Comité.**

Thionville

THIONVILLE

Obsèques. — Mme Augustin, née Simon Jeanne, épouse du maître plâtrier sympathiquement connu à Thionville, enlevée prématurément à l'affection de ses cinq enfants et de son mari, à l'âge de 48 ans, a été conduite mardi dernier à sa dernière demeure au milieu d'une assistance très nombreuse. Puissent tant de marques de condoléances être un soulagement à la peine de la famille éprouvée.

Enlèvement d'un câble de cuivre. — Le 2 avril, deux couronnes de câble en cuivre d'une longueur de 150 mètres disparaissaient sur un trottoir à Schrémange au préjudice de la Société des tramways de la vallée de la Fensch; ils pouvaient avoir une valeur de 400 fr. On apprit que le métal avait été placé sur une voiturette d'un brocanteur et l'enquête révéla que c'était une nommée Goblé Suzanne, née Hann, chiffonnière, demeurant à Beauregard, qui s'en était emparé pour le transporter chez M. Zultak, marchand de ferraille. Cependant cette femme prétendit que de bonne foi elle n'avait pris qu'environ la moitié du fil dérobé soit en tout environ 25 kg, qui furent restitués à la Société lésée.

Le Syndicat des producteurs de lait organisera lundi prochain, 21 avril, à 14 heures, une réunion au Café Français à Thionville, aux fins de prendre position en regard des prix d'été, proposés par le Syndicat des laitiers de l'arrondissement. Après la séance, un entretien aura lieu à 16 heures, entre les comités des producteurs et des laitiers dans le même local.

AUDUN-LE-TICHE

Chez nos aviculteurs. — Au cours de sa dernière réunion, la Société des aviculteurs d'Audun-le-Tiche et des environs a décidé de supprimer la réunion prévue pour le mois de mai; la prochaine réunion se tiendra donc seulement le 1er juin. Au cours de cette même réunion on vota à l'unanimité un crédit de 100 francs destiné à venir en aide aux sinistrés du Midi de la France.

Chez les amis du Jardin. — La Société des Amis du Jardin d'Audun-le-Tiche a tenu sa dernière réunion mercredi soir dans la grande salle de M. Ruyer, rue Maréchal-Foch à Audun-le-Tiche. Environ 190 membres assistèrent à cette réunion. Après que M. Wolff, conférencier horticole, d'Esch, eut fait une conférence très intéressante sur les travaux saisonniers dans le jardin, une tombola gratuite fut tirée et cent lots (outils de jardin et pots de fleurs) firent de nombreux heureux dans la salle. M. Hermann, d'Esch-sur-Alzette, l'artiste musicien très connu, était venu rehausser le succès de la belle réunion et fit entendre quelques pièces de choix sur son accordéon. La réunion fut terminée à 22 h .30.

Arrestation. — Brzeski Edouard, de nationalité française, ouvrier mineur, demeurant à Russange, avait été condamné par le tribunal cantonal d'Audun-le-Tiche à une peine d'emprisonnement pour ivresse en récidive. Munis d'un extrait de jugement, nos gendarmes procédèrent hier matin à son arrestation et le conduisirent à Metz à la maison d'arrêt.

Ouverture des débits pendant les jours de fête. — Par un arrêté en date du 15 courant, M. le Maire d'Audun-le-Tiche a fixé les heures de fermeture pour les journées de dimanche 20 et lundi 21 (jours de Pâques), à 3 heures du matin.

BOULANGE

Grave accident de mine. — Dans un chantier en dépilage de la mine de Boulange, le mineur Joseph Mazzocco, 33 ans, s'apprêtait à faire tomber un bloc qui faisait saillie au parement.

Pour ce travail, Mazzocco s'était placé directement devant le bloc, quand celui-ci se détacha subitement et vint atteindre le mineur qui n'eut pas le temps de se garer.

Secouru immédiatement par ses camarades de travail, le blessé fut transporté d'urgence à l'hôpital d'Algrange, où le docteur Grimault releva la fracture de plusieurs côtes.

L'état de Mazzocco est assez grave.

EBERSVILLER-FERANGE

Les constructions militaires. — Les travaux de fortifications projetés sur le territoire de cette commune, seront exécutés prochainement. Par un arrêté préfectoral le terrain nécessaire est assuré à l'administration militaire en attendant l'expropriation. Ces jours derniers, un officier de la place de Metz s'est rendu sur les lieux, où, en présence des propriétaires, il notait l'état et le genre des cultures.

A Dalstein, localité voisine, les travaux battent leur plein. Le grand nombre de baraques à la sortie du village, font prévoir l'arrivée d'environ mille ouvriers.

GUENTRANGE-BRIQUERIE

Concours de quilles. — Les dimanche et lundi de Pâques, la Société avicole organisera un concours de quilles à l'auberge Steinkampf, doté de nombreux et beaux prix. Tous les amis et amateurs sont cordialement invités.

HAYANGE

Accident du travail. — L'ouvrier Œstringer Eugène, habitant Basse-Yutz et occupé aux usines, vient d'être victime d'un accident pénible. Monté sur une échelle, par un mouvement brusque, il tomba d'une faible hauteur et se fractura la jambe droite. Œstringer devra observer un long repos.

Avis aux chauffeurs d'automobiles. — L'Association des chauffeurs et mécaniciens d'automobiles organisera une réunion vendredi 18 courant, à 20 h. 30, à l'Hôtel Terminus à Hayange, aux fins de renseigner les collègues de la contrée sur les avantages que fournit l'organisation. Le président de la section thionvilloise du syndicat, M. Ph. Schiltz, exposera le travail déjà fourni au sein du groupement thionvillois et son programme d'avenir. Tous les chauffeurs et mécaniciens sont instamment invités.

MARSPICH

Vol important. — Un vol audacieux vient d'être commis à l'épicerie Nava, route de Thionville, à courte distance de l'usine à gaz. Des malfaiteurs se sont introduits nuitamment dans ladite épicerie. Sans être dérangés, ils ont mis leur temps à profit, emportant diverses marchandises, articles de fumeurs surtout. Le vol représente une valeur de 3 à 4000 fr. On devine la surprise des époux Nava, lorsque le jour venu, ils se rendirent compte du cambriolage. Plainte a été portée contre inconnus.

MOYEUVRE-GRANDE

La foire du printemps. — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé récemment, la foire du printemps qui se tiendra durant les jours de Pâques sur la place de la République, promet de dépasser le succès de celles des années précédentes. Il y aura en effet des manèges et des attractions de tout genre. De plus, il y aura la grande et la petite roue, un manège de chaises, deux manèges enfantins, une grande ménagerie, plusieurs tirs, le Panorama-Palast, vente réclame et de nombreux stands de confiserie et de friandises qui certainement retiendront le plus l'attention de notre jeunesse.

La fermeture des débits pendant les jours de fête est fixée par arrêté municipal, pour la nuit du dimanche au lundi à 3 heures, du lundi au mardi à 2 heures, et du mardi au mercredi à 1 heure du matin.

Accident de mine. — L'accrocheur Victor Campanogara, 19 ans, occupé au roulage à la mine de Moyeuvre, voulut décrocher un wagonnet déraillé d'une rame de wagonnets, et donna au machiniste de la locomotive le signal de faire marche arrière pour pouvoir décrocher le véhicule.

Campanogara qui, par inadvertance, avait placé la main gauche sur le bord du wagonnet, eut celle-ci fracturée en plusieurs endroits.

Le docteur Freyburger, qui donna au blessé les premiers soins, ordonna son admission à l'hôpital.

OTTANGE

Un cycliste tombe d'un pont. — Avant-hier, le Polonais Eltslager Jean, âgé de 30 ans, était allé faire une randonnée à Fontoy et avait à cette occasion un peu trop fêté la dive bouteille. Dans la soirée, il prit le chemin du retour, mais en arrivant près du village de Boulange, le guidon de sa bicyclette se retourna brusquement et Eltslager tomba d'un pont d'une hauteur de cinq mètres, avec sa machine. Il resta sans connaissance sur le sol. Heureusement que deux autres cyclistes avaient été témoins de l'accident. Ils accoururent et le transportèrent dans un café. Ce n'est qu'au bout d'une heure qu'il reprit connaissance. On dut avoir recours à une auto pour le conduire à son domicile. Il portait des blessures à la figure ainsi qu'à la jambe droite. Le médecin ordonna son admission à l'hôpital.

ROSSELANGE

Société d'aviculture. — La réunion mensuelle d'aviculture a eu lieu dimanche dernier, dans la salle de M. Proietti. A l'ordre du jour se trouvait l'utilité et la valeur du lapin et de la volaille de nos jours; ensuite, commande de sujets de races différentes pour l'année 1930. La Société ne recule devant aucun sacrifice, afin de procurer à ses membres un grand choix de bêtes. Aux amateurs de lapins de races la Société va même jusqu'à livrer gratuitement des sujets demandés aux membres intéressés; bien entendu, sous un contrôle sévère de même que les conditions. Pour la volaille de différentes races il est également prévu une subvention de 30 à 40% pour les six poules et un coq. Après avoir mis les membres au courant du coût des cartes annonçant les réunions, le comité décide d'aviser ses membres par insertion dans les journaux locaux, en vue de réduire les dépenses, espérant qu'aucune plainte ne sera faite à ce sujet puisque c'est l'intérêt et l'avantage des sociétaires.

SCHRÉMANGE

Trouvée morte sur son lit. — Mme Veuve Krémer, une des plus âgées de l'endroit, a été trouvée morte sur son lit. Il y a quelques années, Mme Krémer, entourée d'une nombreuse famille, célébrait en l'église paroissiale, ses noces de diamant. La brave femme qui durant sa vie n'a connu que peine et travail, a connu aussi une belle mort. Qu'elle repose en paix.

SIERCK

Vol d'une casquette-serre-tête. — Le chauffeur Guillaume Barthel, au service de la maison Etter Frères à Sierck, ne fut pas peu étonné de voir sa casquette-serre-tête d'une valeur de 47 francs, disparue depuis six semaines, sur la tête de Schiele Hubert, marchand de peaux de lapins, de Knutange. Interrogé par les gendarmes, celui-ci prétendit d'abord avoir acheté à Metz ce couvre-tête pour 70 francs, mais finit par avouer qu'il l'avait trouvé. Schiele, invalide du travail au taux de 50%, fut verbalisé.

Boulay

BOUZONVILLE

Société d'aviculture. — Dimanche dernier a eu lieu, dans la salle du Café Tritz, l'assemblée générale de la Société. Le président ouvrit la réunion, et salua les membres, venus si nombreux à son appel, puis on donna lecture du protocole de la dernière séance. Plusieurs statuts modifiés furent soumis aux membres présents, qui donnèrent leur approbation. Il a, en outre, été décidé d'organiser une exposition locale d'aviculture pour la fin de novembre ou commencement de décembre de l'année en cours. L'assemblée vota ensuite la somme de 100 francs, pour les sinistrés du Midi.

La prochaine réunion aura lieu le 4 mai prochain, dans la salle Garang.

GREUTZWALD-LA-CROIX

Accident de la rue. — Mardi dernier, vers 18 heures, le jeune Heintz se trouvait rue de la Croix, lorsqu'il fut renversé par l'auto de M. G. Le garçon fut assez gravement blessé à la tête. Il a été aussitôt transporté à l'hôpital des mines de la Houve, où les soins nécessaires lui furent prodigués. Une enquête est en cours pour établir les responsabilités.

Assemblée générale des mineurs. — L'assemblée générale de la section locale des mineurs aura lieu dimanche prochain, 20 avril, à 18 heures, dans la salle de M. Herbeth, rue de la Croix.

Et le permis. — Le jeune Morel, demeurant en notre ville, a été rencontré en motocyclette, sans posséder le permis de conduire. Les agents l'ont gratifiés d'un procès-verbal.

Forbach

MERLEBACH

Incendie. — Nuitamment, un incendie s'est déclaré à l'atelier de construction de la Société «Construction générale» de Paris, situé sur le carreau du puits Sainte-Fontaine. Le feu s'est déclaré dans un tas de bois de charpente déposé sous un appentis à côté de l'atelier de construction. Les dégâts s'élèvent à 40.000 fr. Il a été consommé par le feu des matériaux d'une somme de 21.000 fr., un appentis de 3.000 fr.; les dégâts causés à un hangar métallique et aux installations s'élèvent à 16.000 fr. Il est probable que le feu a pris naissance par l'émanation des gaz qui s'échappaient du sol et, prenant contact avec l'air, se sont allumés. Le terrain sur lequel se trouve l'atelier de construction incendié est composé uniquement de terre extraite de la mine et contenant des matières inflammables.

STIRING-WENDEL

Arrestation. — La gendarmerie a arrêté un certain Schwarz Antoine, âgé de 19 ans, menuisier, sans domicile fixe, natif de Euben (Allemagne). Cet individu avait franchi la frontière, venant de Sarrebruck. Etant sans travail et sans ressources, il vivait de mendicité. Il fut pris en flagrant délit par les gendarmes qui procédèrent à son arrestation.

Accidents à la mine. — Le mineur Albert Kramer, demeurant à Mittlosheim fut blessé par un éboulement de charbon se détachant subitement du front de la galerie. — Le mineur Dudeck Jean, de Stiring-Wendel, occupé au transport de grumes de bois, fut blessé par un tronc d'arbre. — Wiesen Jos. fut blessé également par un bloc de pierre se détachant du front de la galerie, tandis que le mineur Mercier Joseph glissa sur le sol humide et fut relevé avec une fracture de la main. — Le mineur Morgalla Pierre, demeurant à Verrerie-Sophie, fut blessé par une grume qui le frappa à la tête. Tous les blessés ont été admis à l'hôpital des Mines.

Château-Salins

CHATEAU-SALINS

Pour les sinistrés du Midi. — Le montant actuel des souscriptions recueillies dans l'arorndissement de Château-Salins en faveur des sinistrés du Midi, s'élève à 81.432 fr. 20.

Marché du 17 avril. — Amenés 32 porcelets. Assez d'acheteurs. Prix variant entre 200 à 250 fr. la pièce. Transactions bonnes.

Beurre 11 à 12 fr. la livre; œufs 7 fr. à 7 fr. 50 la douzaine; choux 1 fr. 50 à 2 fr. la tête; choux-fleurs 3 à 5 fr. la tête; carottes 0 fr. 50 la livre; radis 0 fr. 75 la botte; pommes de terre 0 fr. 50 à 0 fr. 60 le kilo; poireaux 0 fr. 75 la botte; oignons 0 fr. 75 la livre; échalotes 2 fr. la livre; aulx 2 fr. 50 la livre; pommes 0 fr. 80 la livre; poires 1 à 1 fr. 25 la livre.

Merlans 3 fr. 50 à 4 fr. la livre; merluche 3 fr. 50 la livre; tanches 6 fr. la livre; carpes 6 fr. la livre.

Viande de bœuf 9 à 11 le kilo, viande de veau 12 à 14 fr. le kilo; viande de mouton 13 à 16 fr. le kilo; viande de porc 14 à 16 fr. le kilo.

Les 100 kilos: blé 131 à 132; seigle 70 à 72; orge 70 à 72; avoine 68 à 70; féveroles 88 à 90; pois 95 à 100; foin 50 à 52 paille de blé 25; paille de seigle 25.

DELME

Défilé peu banal. — Mardi dernier, on vit défiler à travers les rues de Delme et des villages voisins, au son d'une cloche, deux bœufs magnifiques par leur taille, parés de rubans multicolores, conduits par MM. Peiffer et Noël, de Delme.

Nous tenons à féliciter M. Becker, l'honorable boucher de notre ville, qui a su trouver ces deux belles bêtes qu'il se propose de débiter pour les jours de Pâques.

RICHE

Promotion. — Nous apprenons que lors de la dernière promotion des élèves officiers de réserve à l'Ecole militaire d'administration de Vincennes, M. Pierre Piffert, instituteur, fils de M. Auguste Piffert et Julie Anthoine, agriculteurs à Riche, vient d'être nommé au grade de sous-lieutenant et affecté à l'Hôpital militaire de Metz.

TINCRY

Concours de quilles. — Dimanche 20 et lundi 21 avril, grand concours de quilles sur le jeu de M. Plassiard, concours doté de plusieurs prix, dont un mouton. Le concours commencera le dimanche après vêpres et sera clôturé le lundi à 18 heures. En cas de mauvais temps le concours sera reporté au dimanche prochain.

Sarreguemines

SARREGUEMINES

Une bonne prise. — Mardi dernier, au cours d'un déménagement de M. Wolff, avocat-avoué, une cassette, contenant environ 15.000 fr. en francs et en dollars, avait disparu. Une enquête menée par les inspecteurs de la brigade mobile permit de constater qu'il s'agissait d'un vol, dont l'auteur n'a cependant pu être identifié.

La nouvelle nous vient de Sarrebruck que la police criminelle de cette ville y a arrêté le nommé Folkmer Willy, 33 ans, et sans domicile fixe. Cet individu avait attire sur lui l'attention de la police par ses dépenses exagérées. Elle en avertit aussitôt les commissariats de police limitrophes pour savoir si un vol n'y avait pas été commis les derniers jours. C'est ainsi que le voleur a pu être identifié.

Folkmer n'est pas un inconnu à notre police. C'est lui en effet qui sous le nom de Muller Ottomar et se disant monteur de Munich, s'était présenté la semaine dernière à l'Hôtel Klock de l'avenue de la Gare où il avait pris une chambre et extorqué la somme de 60 fr. à une servante de cet établissement, prétextant vouloir échanger un billet de 10 marks.

Le voleur a été écroué à Sarrebruck où il comparaîtra devant le tribunal correctionnel. Une partie de l'argent volé a été retrouvée sur lui.

Une femme tombe du 1er étage. — Un accident qui heureusement n'a pas eu de suites trop graves, est survenu dans la rue du Parc.

Une parente était venue en visite chez la famille Walter, demeurant dans cette rue. Dans des circonstances qui restent encore à éclaircir elle est tombée d'une fenêtre du premier étage et resta sans connaissance sur le trottoir.

Relevée aussitôt, on la transporta chez un médecin, qui constata que ses blessures n'étaient pas très graves.

Préparation militaire. — En raison des fêtes de Pâques, il n'y aura pas de séances d'instruction vendredi le 18 et dimanche le 20 avril. Le prochain cours aura lieu le mardi 22 avril dans la salle de l'Excelsior.

Les jeunes gens qui n'ont pas encore remis leur déclaration devront le faire ce jour-là, dernier délai. Diverses communications intéressantes leur seront faites au cours de cette séance.

Le disparu retrouvé. — Le 29 mars l'apprenti plâtrier Hœn Joseph, 17 ans, et demeurant à Rehlingen (Sarre) avait quitté le domicile paternel pour rendre une visite à son oncle, demeurant à Strasbourg. Depuis ce jour-là on avait perdu toute trace de lui.

Cependant le jeune homme n'a pas disparu de la région. Il se trouve sain et sauf à la prison régionale de Sarreguemines où il avait été écroué pour contrebande de tabac.

Chez les coiffeurs. — Les salons de coiffure resteront ouverts aujourd'hui Vendredi-Saint, jusqu'à 4 h. de l'après-midi, et le dimanche de Pâques jusqu'à midi. Ils resteront fermés le lundi de Pâques.

Sarrebourg

SARREBOURG

Avis. — La Sous-Préfecture porte à la connaissance publique que la fièvre aphteuse est éteinte dans les communes de Atorf et Bischoffsheim de l'arrondissement de Molsheim. Les mesures sanitaires ordonnées sont levées.

Assemblée générale. — Les invalides du travail (région de Sarreguemines, Forbach, Creutzwald, Haut-Rhin et arrondissement de Sarrebourg), organiseront les 2, 3 et 4 mai leur réunion générale à Sarrebourg. Fondée il y a 4 ans, la caisse régionale dont le siège est à Sarreguemines, est devenue bientôt l'une des plus fortes caisses de l'union des invalides du travail d'Alsace-Lorraine. 83 délégués prendront part à la réunion, sans le comité. Outre les questions d'organisation on parlera également avec les représentants du gouvernement sur les demandes en suspens. La question jonction à la Fédération Nationale sera soumise également aux délégués.

Nouveau chemin. — Une parcelle de terrain a été cédée à la commune de Hoff par Mlle Thiriot en souvenir de son père décédé, qui était employé des chemins de fer retraité. Mlle Thiriot a cédé ladite parcelle pour l'établissement d'un chemin permettant aux habitants de la rue de l'Entente de gagner la ville par un raccourci. La commune de Hoff accepta et versa suivant le désir de Mlle Thiriot la somme de 500 fr. à la caisse des pauvres de la commune, et 500 fr. à celle de la ville de Sarrebourg.

Union française pour le vote des femmes. — Les premiers résultats obtenus dans notre ville par l'Union française pour le vote des femmes ont été des plus encourageants grâce à l'activité de plusieurs dames sarrebourgeoises. Dépassant les limites de notre cité l'action de la section de Sarrebourg s'étendra sur tout l'arrondissement et le canton de Sarre-Union. Nous pouvons même annoncer qu'une conférence aura lieu très prochainement à la salle des fêtes. Une très active militante parisienne prendra la parole.

Examen de compagnon. — Avec plaisir nous apprenons que M. Ernest Mathis, fils de M. Charles Mathis, restaurateur en notre ville, a passé l'examen de cuisinier avec succès à Strasbourg où il était en apprentissage à l'Hôtel National. Nos félicitations.

ASPACH

Gratification. — Une gratification de 150 fr. a été remise à la Cie des sapeurs-pompiers d'Aspach par l'entremise de M. Paul Krier, agent général de la Cie «Société Alsace et Lorraine d'assurances» pour services rendus, lors du sinistre de M. Alex Gérard.

BARCHAIN

Accident. — Dans une carrière des cimenteries de Héming, des ouvriers faisaient sauter des rochers à l'aide de cartouches de dynamite.

Après le temps réglementaire d'attente, alors que l'explosion ne s'était pas produite, le carrier Léon Bathelot, qui s'était mis à l'abri avec ses autres camarades, sortit de l'abri. Au même moment, l'explosion se produisit. Malgré la distance à laquelle Bathelot se trouvait du lieu de l'explosion, il fut atteint par un éclat de pierre qui lui brisa l'os nasal, et lui arracha les narines. Le blessé a été transporté à l'hôpital de Sarrebourg.

BISPING

Une explosion provoque un incendie. — Mercredi, pendant le repos de midi, une chaudière à goudron a explosé chez M. Jacquot, aubergiste. Le hangar où était remisé la chaudière, prit feu, de sorte que les pompiers ont dû intervenir. Le feu a pu être maîtrisé avant de pouvoir atteindre les maisons avoisinantes. Les dégâts s'élèvent à environ 1.000 fr.

LUTZELBOURG

Accident grave. — En essayant une motocyclette d'occasion qu'il avait l'intention d'acheter, M. Thomas, menuisier à Dannelbourg, vint jusqu'à Lutzelbourg, et fit une chute dans un virage, s'occasionnant de graves blessures à la tête et dut être hospitalisé à Phalsbourg. La motocyclette a été fortement endommagée.

HOFF

Probité. — Un enfant avait trouvé un portefeuille contenant la somme de 150 fr. et le remit à M. le Curé. Ce dernier le rendit à M. Hensel, fils du greffier de Dabo. Un bravo à l'enfant probe.

A travers la Lorraine

VOSGES

En gare de *Saint-Dié*, un représentant de commerce qui traversait les voies a glissé sur un rail et est tombé sous le train de Nancy qui arrivait en gare; le malheureux Marcel Désirand, âgé de 32 ans, habitant de Saint-Dié, a été mis en pièces.

— Près de *Fresse-sur-Moselle*, un cultivateur a trouvé dans la forêt du Hangy le cadavre décomposé de M. François Gillet, âgé de 79 ans, vieillard «tombé en enfance» qu'on avait cherché vainement depuis le 3 octobre.

CHEMINS DE FER D'ALSACE ET DE LORRAINE

Trains supplémentaires à l'occasion des fêtes de Pâques

Ligne Strasbourg—Saverne—Lutzelbourg—Sarrebourg

DF 319, le 21 avril

Strasbourg, dép. 7 h. 06; Steinbourg 7 h. 44; Saverne, arr. 7 h. 50; dép 7 h. 52; Stambach, 7 h. 59; Lutzelbourg arr. 8 h. 06.

DF 322, le 21 avril

Sarrebourg, dép. 13 h.; Réding, dép. 13 h. 06; Arzviller, dép. 13 h. 16; Lutzelbourg, arr. 13 h. 22, dép. 13 h. 23; Stambach, dép. 13 h. 30; Saverne, arr. 13 h. 35, dép. 13 h. 37; Zornhoff, dép. 13 h. 41; Steinbourg, dép. 13 h. 45; Dettwiller, dép. 13 h. 51; Wilwisheim, dép. 13 h. 56; Hochfelden, dép. 14 h. 02; Schwindratzheim, dép. 14 h. 06; Mommenheim, dép. 14 h. 11; Brumath, dép. 14 h. 18; Stephansfeld, dép. 14 h. 22; Vendenheim, dép. 14 h. 30; Strasbourg, arr. 14 h. 40.

Ligne Sarreguemines—Bitche—Niederbronn-les-Bains—Haguenau

DF 1166, le 21 avril

Sarreguemines, dép. 7 h. 46; Wœlfling-lès-Sarreg., dép. 8 h. 04; Rohrbach (Moselle), dép. 8 h. 15; Lemberg (Moselle), dép. 8 h. 29; Bitche, dép. 8 h. 41; Bannstein, dép. 8 h. 53; Philippsbourg, dép. 9 h.; Niederbronn-les-Bains, arr. 9 h. 07, dép. 9 h. 09; Reichshoffen-Ville, dép. 9 h. 15; Gundershoffen, dép. 9 h. 20; Mertzwiller, dép. 9 h. 26; Haguenau, arr. 9 h. 38.

DF 1181, le 21 avril

Haguenau, dép. 21 h. 25; Schweighausen (B.-R.), dép. 21 h. 31; Mertzwiller, dép. 21 h. 40; Mietesheim, dép. 21 h. 43; Gundershoffen, dép. 21 h. 48; Reichshoffen-Usines, dép. 21 h. 52; Reichshoffen-Ville, dép. 21 h. 56; Niederbronn-les-Bains, arr. 22 h. 01; dép. 22 h. 02; Philippsbourg, dép. 22 h. 11; Bannstein, dép. 22 h. 19; Eguelshardt, dép. 22 h. 24; Bitche-Camp, dép. 22 h. 34; Bitche, dép. 22 h. 43; Lemberg (Moselle), dép. 22 h. 57; Rohrbach (Moselle), dép. 23 h. 11; Sarreguemines, arr. 23 h. 32.

Ligne Moyeuvre-Grande—Hagondange

Spécial 9052, les 21 et 22 avril

Moyeuvre-Grande, dép. 0 h. 20; Rosselange, dép. 0 h. 26; Rombas-Clouange, dép. 0 h. 31; Gandrange-Amnéville, dép. 0 h. 37; Hagondange, arr. 0 h. 43.

En Alsace

HAUT-RHIN

SOULTZ

Grave accident de mine. — Au puits «Alex», le mineur Armand Maurer, âgé de 25 ans, transportait des blocs de sels en compagnie d'un camarade de travail. Une couche de potasse se détacha du plafond et s'abattit sur les deux mineurs. Maurer, sérieusement blessé, a été transporté d'urgence au Hasenrain à Mulhouse. Il porte des blessures à la tête, ainsi qu'une fracture de la jambe droite. Son compagnon d'infortune ne fut que légèrement atteint.

LUXEMBOURG

GREVENMACHER

Cadavre retrouvé. — Nous signalions le 31 mars dernier que le photographe Schwartz était tombé dans la Sauer avec son auto et y avait trouvé la mort, sans qu'on ait pu retrouver son corps.

Or, avant-hier après-midi, on vient de retrouver le cadavre près de Mesenich, en territoire allemand. Il fut reconnu par les papiers qui se trouvaient encore sur lui dans ses habits.

WASSERBILLIG

Contrebande d'envergure. — La douane luxembourgeoise vient de saisir une auto-omnibus qui avait tenté de traverser la frontière avec un chargement de 1400 livres de plomb. Après versement d'une caution de 200.000 fr. le conducteur, ainsi que l'auto, ont été laissés en liberté.

Le Rédacteur en chef: P. DURAND.

AVIS MORTUAIRE

Nous avons la douleur de vous faire part de la perte cruelle que nous venons d'éprouver en la personne de

Monsieur Félix RAPP

Meunier du Moulin de Bazoncourt

décédé à Bazoncourt, le 17 avril 1930, à l'âge de 71 ans, muni des Sacrements de l'Eglise;

Et vous prions d'assister au Convoi funèbre et à la Messe d'enterrement qui auront lieu le samedi 19 courant, à 10 h. 30, en l'église de Bazoncourt, sa paroisse.

PRIEZ DIEU POUR LUI!

De la part de:

Mesdemoiselles Cécile et Louise RAPP;
Monsieur Joseph RAPP, ses frère et sœurs,
Et tous ses neveux et nièces.

Le présent avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

Nous avons la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle que nous venons d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Marguerite MALNOY

décédée à la Clinique de Strasbourg, après une courte et douloureuse maladie, à l'âge de 24 ans, munie des Sacrements de l'Eglise;

Et vous prions d'assister aux Convoi funèbre et Service d'enterrement qui auront lieu le samedi 19 avril 1930, à 10 heures du matin, en l'église de Blanche-Eglise, sa paroisse.

De la part de:

Monsieur et Madame Aimé MALNOY, ses parents;
Mademoiselle Yvonne MALNOY, sa sœur;
Monsieur Joseph MALNOY, son frère;
Madame Veuve BAUERSCHMITT, sa grand'mère;
Des familles MALNOY, BAUERSCHMITT, DESSEZ, BAAR, VUILLAUME, ZIMMERMANN

Le présent avis tient lieu de faire-part.

La page de la famille

LA MODE

TOILETTE SIMPLE ET CHARMANTE

C'est évidemment une allusion à notre modèle, mais avant de le décrire, citons entre toutes quelques idées nouvelles apportées sans cesse par cette capricieuse Souveraine: la mode, et que nous avons glanées çà et là, pour vous les redire ensuite, Madame.

Les corsages blousés sont particulièrement en vue, et pour certaines créations on remarque cet effet dans le dos seulement, avec gracieux mouvement de boléro s'ouvrant devant sur un gilet. Dans tous les genres, y compris le sport, les petites capes assez courtes, et en forme, accompagnant les robes et les manteaux, sont aussi très en faveur; on en fait d'indépendantes, et d'autres formant corps avec la coupe choisie pour le modèle.

On aime beaucoup les berthes sur les blouses, et sur les robes; pour l'été, elles remplaceront les manches qui seront d'ailleurs inexistantes, ou portées courtes avec certains travaux de découpés; et, si quelques toilettes prennent leur ampleur au moyen de godets, d'autres sont ornées de plis; il en est dans une note nouvelle qui adoptent une forme tout à fait cloche, dite « forme parapluie ». Quand à la taille, elle semble pour le jour à peu près à sa place normale, ou tout au moins très au sommet des hanches, avec parfois un effet plongeant derrière; pour le soir, elle remonte résolument et dans certaines robes, inspirées des lignes grecques, elle s'indique même très haut, ce qui raccourcit considérablement le buste.

Mais revenons bien vite au sujet qui nous occupe plus spécialement aujourd'hui, et parlons de cette jolie petite robe. Conçue pour l'après-midi, ce modèle est taillé dans un crêpe de laine vert amande, il en est de souple et léger tout indiqué pour une telle création, que vous pouvez cependant choisir en crêpe de Chine ou en toute autre étoffe, selon vos préférences.

La jupe à godets est montée sur empiècement descendant au-dessous des hanches; à la taille petit effet blousé maintenu par une ceinture de même tissu. Cette robe à manches longues comporte, en outre, une berthe qui semble retenue par le nœud simple terminant la pointe de l'encolure. Ce mouvement de berthe peut vous permettre, si vous le désirez, de porter la robe sans manches, ce que vous apprécierez fort lorsque les jours seront plus chauds.

⁂

A PROPOS DE NOS PARURES

Toujours jolie, toujours nouvelle, cette lingerie si fi..., si légère, de laquelle nous avons sans cesse à parler! Elle se présente sous des aspects si variés que le sujet en est presque inépuisable...

N'aurions-nous pas, en effet, beaucoup à dire, si nous voulions développer ici le thème se rapportant aux coloris, aux formes, et aux tisssus? En ce moment surtout, car il est indéniable que la lingerie féminine évolue; elle subit l'influence de la mode, et c'est pourquoi l'ensemble des modèles nouveaux révèle plus de recherches dans les formes, et une tendance aux parures composées d'une petite chemise et d'une courte culotte. On fait aussi des combinaisons-jupons s'accompagnant de petites culottes assorties, ces dernières peu encombrantes, se portant avec la combinaison fréquemment en forme.

Les chemises de nuit subissent aussi des transformations; on revient pour elles à des lignes plus étudiées, dessinant souvent un décolleté en pointe et pourvu de quelques fronces pour la poitrine; afin de donner les formes voulues, on se sert encore beaucoup de pinces. A côté de la chemise de nuit classique, il existe un genre très différent qui fait ressembler cette dernière à une véritable petite robe d'intérieur que l'on accompagne d'un court vêtement souvent en même étoffe.

Nous avons fait croquer ici deux liseuses auxquelles vous pouorrez assortir la chemise de nuit. La première de notre groupe peut se reproduire en crêpe de Chine ou en fine flanelle ivoire si vous êtes frileuse, Madame; une large dentelle bise, d'un ton soutenu, rehaussera de façon charmante ce modèle. Quant à l'autre création, elle est faite de gros crêpe choisi dans un joli coloris saumon, et est ornée, devant, à l'encolure, ainsi qu'au bas des manches, d'une dentelle ocrée, incrustée au point bourdon. Un travail de petits plis lingerie sur chaque épaule, donne l'ampleur nécessaire à la poitrine; voilà qui convient à merveille à toutes les silhouettes.

TRAVAUX FEMININS

UN COSTUME POUR BÉBÉ

Toutes les mamans apprécient des modèles dans le genre de celui que nous donnons aujourd'hui et dont les mesures correspondent à la taille d'un bébé de dix mois envion. Cent-cinquante grammes de laine six fils blanche ou de couleur claire, des aiguilles de dix à onze m/m de circonférence, sont les éléments nécessaires pour mener à bien ce costume.

Monter douze mailles pour commencer la culotte et faire de la maille à l'endroit, toujours, sur dix-huit rangs, remonter vingt m. à droite et vingt m. à gauche de l'ouvrage et tricoter ainsi soixante rangs, avant de rabattre les mailles, terminer par seize rangs de grosses côtes : deux mailles à l'endroit, deux m. à l'envers. Faire ensuite un second côté en tout point semblable.

Réunir les deux parties de la culotte par des coutures sur les côtés. Au bord de chaque jambe, relever cinquante-quatre m. et les travailler sur une hauteur de vingt-quatre rangs en grosses côtes. Coudre des pressions sur la bande d'entre-jambes pour fermer la culotte. Fixer enfin des épaulettes obtenues en faisant une bande de cinq mailles de largeur sur seize centimètres de longueur, toujours en mailles à l'endroit Chaque épaulette est maintenue par quelques points du côté dos, tandis que devant elle s'attache par une bride et un bouton.

La petite brassière se commence du côté dos, avec cinquante-six m. en grosses côtes sur seize rangs de hauteur, puis vingt-quatre rangs, toujours en mailles à l'endroit. A cet endroit de l'ouvrage remonter vingt-cinq m. à droite et vingt-cinq m. à gauche, et tricoter sur l'ensemble des m. ainsi obtenues, sur vingt-deux rangs. Aux vingt rangs suivants, tricoter seulement les quarante-quatre premières m. puis rabattre dix-huit m. au milieu pour l'encolure du côté dos, sur les m. qui restent faire vingt rangs pour la seconde épaule.

Ici commence le devant et, en raison de la fente, chaque côté se travaille aussi séparément sur une certaine hauteur. Pour un côté remonter neuf m. sur le milieu de la brassière et tricoter ainsi pendant vingt-deux rangs, rabattre alors les vingt-cinq m. de la manche, travailler encore dix-huit rangs. Réunir les deux côtés après les avoir amenés chacun au même point, en faisant encore six rangs de m. toujours à l'endroit, suivies par seize rangs de grosses côtes, rabattre les mailles. Relever vingt-huit m. au bord de chaque manche pour former un revers en grosses côtes. Le décolleté se termine, si l'en veut, par des brides au crochet et des boutons, mais l'on peut également former l'encolure au moyen de liens en ruban. Il ne reste plus qu'à faire des coutures sur les côtés et sous les bras.

Ameublement

DEUX GENTILLES DISPOSITIONS

Voici une utilisation d'angles tout à fait intéressante; sur l'un de nos croquis, il s'agit d'un bureau, sur l'autre, c'est un arrangement de divan.

Ces deux dispositions serviront, soit dans une pièce très grande dont on veut garnir un coin, soit, tout au contraire, dans un appartement trop petit ne permettant pas une installation trop importante; de toutes façons, vous trouverez ces idées charmantes, et, selon les cas, choisirez l'une ou l'autre.

Rien ne vous empêche, amis lecteurs, de vous inspirer de nos schémas pour aménager de la sorte une petite alcôve ou un recoin de pièce ne nécessitant pas une coupe en angle; vous pourriez alors placer là le bureau ou le divan dans leur grandeur naturelle.

Pour confectionner le bureau tel qu'il est représenté en ces lignes, il faudra disposer d'une planche taillée en forme d'angle, s'encastrant exactement entre les deux murs, et recoupée devant, comme vous l'indique le dessin.

Ce dessus reposera dans le coin sur un tasseau et de chaque côté, devant, sur de hauts casiers munis de tiroirs; si vos loisirs le permettent, vous compléterez le tout par des tiroirs placés au milieu, cependant vous pouvez facilement supprimer ce dernier travail.

L'ensemble terminé, une couche de peinture viendra donner une note de gaieté, vous la choisirez bleu foncé, rehaussée de filets bleu clair. Sur le bureau, quelques gentils bibelots nécessaires à un tel meuble, seront disposés avec goût.

Quant au divan, des planches suffiront pour son exécution, à moins que vous ne préfériez vous procurer un petit sommier que vous dissimulerez, ainsi que le montre l'un de nos schémas, au moyen de morceaux de bois. Lorsqu'il sera installé, vous jetterez sur ce divan, un ou deux coussins fantaisie, rappelant la teinte adoptée pour le reste. Au-dessus, un rayon servira de petite bibliothèque et contiendra des livres qui compléteront votre installation.

La main à la pâte

POMMES DE TERRE NOUVELLES

Proportions: 3 livres de pommes de terre, huile pour friture.

Préparation: Faites d'abord cuire les pommes de terre à l'eau salée et n'attendez pas qu'elles mollissent. Quand elles sont encore fermes, pelez-les et laissez-les refroidir et sécher. Dans une sauteuse mettez l'huile en assez grande quantité pour que les pommes de terre y baignent. Quand l'huile fume jetez-y les pommes de terre, laissez rissoler à feu doux. Quand elles sont dorées retirez-les, égouttez-les, saupoudrez de sel fin.

⁂

OLIVE ET CELERI-RAVE A LA MOUTARDE

Proportions: 1 céleri-rave, 125 gr. olives vertes; moutarde, huile, vinaigre.

Préparation: Pelez et coupez en tranches très fines un céleri-rave. Salez, poivrez, ajoutez quelques cuillerées de vinaigre, une cuillerée de moutarde, 4 ou 5 d'huile. Mélangez bien le tout et garnissez avec les olives vertes dessalées et dénoyautées. Arrosez encore d'huile et servez.

⁂

RUSSETTES

Proportions: 250 gr. de farine, 1 œuf, 75 gr. de beurre, 1 cuillerée à café d'eau de fleur d'oranger, un peu de sel, 1 demi-verre d'eau.

Préparation: Avec le tout, faites une pâte, puis laissez reposer une heure. Après ce temps, étendez-la et donnez-lui l'épaisseur d'une pièce de deux sous; coupez-la en losanges, carrés et ronds, même en rubans; faites frire vivement, saupoudrez de sucre en poudre et servez.

⁂

TARTE LIÉGEOISE

Proportions: 250 gr. de farine, 2 œufs, une noix de levure sèche, 100 gr. de beurre ou graisse, 1 demi-verre de lait tiède, une pincée de sel, une cuillerée à café de sucre en poudre, une marmelade de fruits.

Préparation: Au centre de la farine, mettez la levure, pétrissez avec le lait tiède et les deux œufs entiers. Battez la pâte, ajoutez le beurre (ou la graisse), le sel, le sucre. Couvrez cette pâte, laissez-la reposer. Une fois la pâte bien levée, étendez-la et recouvrez de la marmelade de fruits. Mettez au four, après avoir étendu sur la marmelade une légère épaisseur de pâte qui formera couverture.

LISEZ ET FAITES LIRE
« LE LORRAIN »
O'EST LE PLUS GRAND QUOTIDIEN
:-: CATHOLIQUE DE L'EST :-:
le plus sûr, le plus intéressant, le plus complet, le mieux documenté et informé.
Il est à la fois religieux, social,
-:- patriotique et familial -:-
O'est le journal par excellence de toutes les familles catholiques dignes de ce nom.

Rien n'est aussi joli pour la plage qu'une robe de cretonne décorée de fleurs imprimées, surtout lorsque cette cretonne porte la signature réputée des « LISIÈRES FLEURIES » (fabrication Paul DUMAS).

Tout en glanant

Destinés à accompagner des robes de plein été, de grands châles en mousseline de soie nous montrent de bien jolies combinaisons, leur centre est fait parfois de tissu imprimé, encadré de trois larges bandes de mousseline unie ou de tons dégradés. Quelquefois aussi, ces grands carrés sont composés de carrés plus petits en plusieurs nuances douces ou de larges bandes superposées dans des teintes pastel.

⁂

Pour varier l'aspect du mouchoir fantaisie, on lui donne des formes très diverses, reproduisant, par exemple, des feuilles de différents genres notamment des feuilles de lierre, ou encore des papillons. On les fait soit en mousseline unie, avec mélange de deux ou trois coloris doux, soit en mousseline imprimée avec opposition d'uni.

⁂

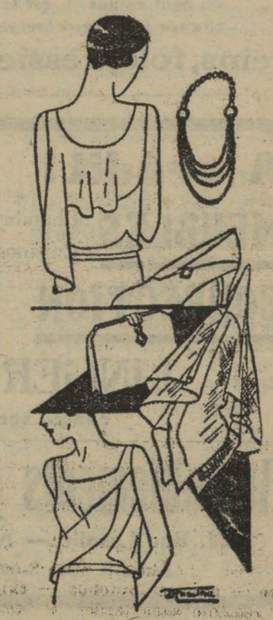

Tous les fervents de l'auto savent qu'il est prudent, même pendant l'été, lorsqu'on voyage en voiture découverte, de se munir d'une couverture; on peut la faire en velours anglais, doublé de fourrure, et, généralement, il s'agit pour de pareils modèles de lapin ton sur ton.

Enfin, de larges initiales aux lignes modernes, disposées dans un des angles font bien l'ensemble.

⁂

Une idée nouvelle et charmante pour les veilleuses: c'est d'utiliser des vases Empire et Directoire, de jolis verres de couleur dix-huit-cent trente et Louis-Philippe, faisant apparaître l'objet avec ses plus ravissantes tonalités. Accompagnés d'abat-jour conçus dans le même style et dans les même coloris, ces modèles sont tout à fait jolis et d'un goût parfait.

Journée Nationale du Souvenir du 4 mai 1930

Le dimanche 4 mai prochain, le Souvenir Français de la Moselle organise une grande journée nationale du souvenir à Metz avec la participation de toutes les sections départementales et les Sociétés patriotiques qui ont bien voulu répondre favorablement à son appel.

Cette grandiose manifestation, destinée à montrer que la Lorraine se souvient du sacrifice de nos grands morts de 1870-71 et de 1914-18, sera placée sous la présidence de M. Albert Lebrun, ancien ministre, sénateur de Meurthe-et-Moselle, et de M. le général Curé, président général du Souvenir Français.

Dans la matinée un pèlerinage aura lieu au cimetière Chambière et une visite sera faite au monument du Poilu érigé sur l'Esplanade par les soins du Souvenir Français de la Moselle.

Un grand banquet sera servi salle Gérard, rue de la Grande-Armée, et ensuite le Souvenir Français tiendra son assemblée générale annuelle à l'Hôtel de Ville.

Nous prions instamment les sections et les différentes Sociétés patriotiques de bien vouloir retourner à M. J.-P. Jean, président et délégué général du Souvenir Français, 4, rue Goethe, à Metz, le questionnaire qui leur a été adressé, avant le 25 avril prochain.

Tous les amis de notre grande association nationale qui n'auraient pas reçu d'invitation personnelle sont cordialement invités à participer à notre manifestation. Ceux d'entre eux qui désireraient prendre part au banquet sont priés de faire parvenir leur adhésion pour le 25 avril au plus tard, à M. J.-P. Jean ou salle Gérard, rue de la Grande-Armée.

Le prix du repas est fixé à 25 fr., service, vin, café, liqueur compris.

⁂

A l'occasion de la Journée nationale du Souvenir, qui aura lieu à Metz, le dimanche 4 mai prochain, la Direction des Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine, eu égard au but de leur déplacement, a bien voulu consentir à faire bénéficier, à titre exceptionnel, les membres du Souvenir Français et des associations d'Anciens Combattants, de la réduction de 50 %, à condition que chaque groupe voyage au nombre d'au moins 10 personnes, ou qu'il soit payé pour ce nombre minimum. En outre, le parcours doit être d'au moins 50 kilomètres, tant à l'aller qu'au retour, ou doit payer pour cette distance.

Les sections du Souvenir Français et des Anciens Combattants sont priées de bien vouloir adresser au Chef de l'exploitation des chemins de fer (à Metz), et dans le plus bref délai possible, le départ du groupement, les dates et heures de départ pour l'aller et le retour, ainsi que les trains à utiliser.

Trains à utiliser le 4 mai
(Direction Metz et retour)

Départ Sarrebruck: Ex., 6 h. 05 (Metz 7 h. 28); — Omn., 6 h. 44 (Metz, 8 h. 52); — Retour, Metz: 18 h. 31, 19 h. 27, (18 h. 40, jusqu'à Forbach).

Départ Sarrebourg: Omn. 5 h. 28 (Metz, 7 h. 43); — Retour: 19 h. 13 (par Réding: 18 h. 22, 21 h. 10).

Départ Bénestroff: Ex., 7 h. 11 (Metz, 7 h. 52); — Retour: 19 h. 13 et exp., 18 h. 22.

Départ Sarreguemines, par St-Avold: 5 h. 42 (Metz, 7 h. 28), 6 h. 35 (Metz, 8 h. 52); — Retour: 18 h. 31, 19 h. 27 21 h. 20.

Départ Béning, par Boulay: 5 h. 42 (Metz, 7 h. 14); — Retour: 18 h. 10 et 20 h. 50.

Départ Hargarten, par Béning: 4 h. 48 (Metz, 7 h. 28), 6 heures (Metz, 8 h. 52); — Retour: 19 h. 27 et 21 h. 20.

Départ Bouzonville: 6 h. 24 (Metz, 7 h. 24); — Retour: 19 h. 12.

Départ Luxembourg: Exp., 6 h. 05 (Metz, 7 h. 26), 6 h. 24 (Metz, 8 h. 38); — Retour: Exp., 17 h. 45; omn., 20 h. 10; Exp., 21 h. 12.

Départ Audun-le-Tiche: 6 h. 17 (Metz, 8 h. 38); — Retour: 17 h. 45, 19 h. 27 et 21 h. 12.

Départ Fontoy: 6 h. 25 et 7 h. 02 (Metz, 7 h. 26 et 8 h. 38); — Retour: 17 h. 45, 19 h. 27 et 21 h. 12.

Départ Moyeuvre: 6 h. 07 et 7 h. 21 (Metz, 7 h. 16 et 8 h. 38); — Retour: 17 h. 54, 18 h. 48, 19 h. 27, 20 h. 53 et 21 h. 12.

Départ Amanvillers: 7 heures et 7 h. 58 (Metz, 7 h. 24 et 8 h. 30); — Retour: 19 h. 11 et 21 h. 23.

Départ Novéant: 7 h. 24 (Metz, 7 h. 56); — Retour: 19 h. 18 et 22 h. 25.

Départ Château-Salins, par Delme: 5 h. 15 (Metz, 7 h. 20); — Retour: 20 h. 10 (18 h. 30 jusqu'à Delme).

Départ Château-Salins, par Bénestroff: 5 h. 39 (Metz, 7 h. 43); — Retour: 18 h. 22 et 19 h. 13.

Départ Dieuze, par Bénestroff: 5 h. 10 (Metz, 7 h. 43 et 7 h. 53); — Retour: 18 h. 22 et 19 h. 13.

Départ Sierck: 6 h. 56 (Metz, 8 h. 38); — Retour: 17 h. 45, 18 h. 48, 20 h. 10 et 22 h. 26.

Départ Thionville: 6 h. 59 (Metz, 7 h. 26); 6 h. 45 (Metz, 7 h. 45); 7 h. 43 (Metz, 8 h. 38); — Retour: 18 h. 20; Exp., 18 h. 48; 20 h. 10; Exp., 21 h. 12; 22 h. 06; Exp., 22 h. 10.

Soirée de bienfaisance au profit des sinistrés du Midi

Comme nous l'avons relaté dans un précédent numéro, notre joli faubourg du Sablon n'a pas voulu rester inactif quant aux sinistrés du Midi.

En effet, un comité d'organisation, se composant de membres des différentes sociétés de musique, de sports, et de chant, a réussi à mettre sur pied une soirée de bienfaisance, qui aura lieu le dimanche de Pâques, à 20 heures, dans la salle du « Café de la République », 60, rue de la Chapelle.

Cette soirée, sous la présidence d'honneur de M. le Maire de Metz, M. le Curé, ainsi que MM. les conseillers municipaux du Sablon, promet d'ores et déjà un succès éclatant.

Au cours de la journée, des fleurs seront vendues par la Ligue des Dames françaises, section des Jeunes, ainsi que les membres de l'Union féminine de gymnastique du Sablon.

Le comité d'action ne doute pas que tous les membres des sociétés en question se feront un honneur et un devoir de répondre aussi nombreux que possible à son appel, et décideront encore beaucoup d'amis à s'intéresser à cette belle et noble œuvre de charité.

Les programmes, qui serviront de carte d'entrée, seront en vente au prix de 3 fr. pour messieurs et 2 fr. pour dames et enfants, à partir de jeudi, le 16 courant, aux endroits ci-dessous désignés:

Mme veuve Louis, épicerie, rue Lothaire, 1; M. Schmit, boulanger, rue Saint-Pierre; Mme Schmit, épicerie, rue Saint-Pierre; Mme Saar, boulangerie, rue aux Arènes; M. Spricher, coiffeur, rue Saint-Livier; M. Wirtz, Bazar Saint-Livier; Mme Schreiber, épicerie, rue Saint-Livier; M. Toethel, Café de la République, rue de la Chapelle.

L'ouverture de la salle aura lieu à 19 h. 30. Le Comité d'organisation

LES SPORTS

FOOTBALL

LE VENDREDI SAINT A METZ

Les Champions de Wurtemberg contre l'A. S. Messine

Les champions du Wurtembreg, qui se rendent à Bordeaux pour les fêtes de Pâques, ont bien voulu répondre à l'invitation des champions de Lorraine, et les amateurs de football verront évoluer à Ban-Saint-Martin une des meilleures formations d'outre-Rhin.

Les vainqueurs du Kickers Stuttgart, du V. f. R. Fürth, du Wormatia Worms, du I. F. C. Nüremberg présenteront leur toute première équipe.

Les dirigeants de l'A. S. Messine espèrent bien que tous les sportifs de la région viendront, vendredi prochain, par leur présence ,encourager un si bel effort de propagande.

A. S. MESSINE

Programme des fêtes de Pâques

Vendredi 18 avril, au stade de Ban-St-Martin:

A 14 heures, A.S.M. rés. B—Borny I.

A 16 heures, A.S.M. I—V. f. B. Stuttgart.

Samedi 19 avril: A.S.M. I, départ à 14 h. 30 pour Charleroi, pour participation au tournoi avec le F.C. Malines, N.A.C. Breda et Charleroi.

Dimanche 20 avril: A.S.M. Wanderers, départ à 10 heures pour Dombasle, pour participation au tournoi avec U.S. Forbach, F.C.O. 6 Strasbourg et Dombasle.

A.S.M. I junior—Union Hagondange, départ à 12 h. 40, Gare centrale.

Lundi 21 avril: A.S.M. rés., départ à 8 heures pour Boulay, participation au tournoi avec le F.C. Ensheim, U.S. Forbach et C.A. Boulay.

⁂

GRAND GALA SPORTIF ORGANISÉ PAR LA S. S. NILVANGE LE LUNDI DE PAQUES

Le F. C. Leytonstone de Londres déplacera son équipe première au grand complet et arrivera vendredi, 18 courant, à Esch (Luxembourg). Il rencontrera, le jour de Pâques, la Jeunesse d'Esch, pour son premier match, et, le lendemain, sera l'hôte de la S. S. N. L'équipe arrivera en autocar à Nilvange dès le début de la matinée, où une réception des plus cordiales l'attendra

Le coup d'envoi reste fixé à 14 h. 30 à son arrivée.

précises.

Avant ce match, à 13 h. 30:

Grande démonstration de Basket-ball par la S. S. Nilvange.

En raison de l'affluence prévue, ouverture des portes du stade à 13 heures.

⁂

A SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES

A l'occasion des fêtes de Pâques, nos équipes de football donneront deux matches sur notre terrain.

Le dimanche, la première équipe donnera la réplique à la première réserve d'Homécourt, tandis que la deuxième sera opposée à la deuxième de Saint Privat, sur son terrain de Roncourt.

Le lundi, la première équipe matchera contre la première de Marly, également à 15 h. 15 sur notre terrain, tandis que la deuxième se déplacera à Marly, pour rencontrer la deuxième équipe de la localité.

⁂

A MOYEUVRE

La section de football de l'Union Lorraine organise, pour le dimanche et le lundi de Pâques, un grand tournoi international de football, avec le concours de l'équipe parisienne du Stade Olympique de l'Est et de l'équipe sarroise de Victoria Saint-Ingbert.

Il s'agit là de deux équipes de toute première force, qui se présenteront à Moyeuvre au grand complet. Moyeuvre et Amnéville compléteront le tournoi

Le dimanche, les rencontres se dérouleront dans l'ordre suivant:

A 14 heures: Victoria Saint-Ingbert contre U. L. Moyeuvre;

A 15 h. 30: Stade Olympique de l'Est contre Amnéville.

Le lundi, de 14 à 17 heures: finales.

ESCRIME

SALLES D'ARMES DE GARNISON OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS DE RÉSERVE

Par circulaire du 12 mars, n° 717 R P. M., le sous-secrétaire d'Etat de l'éducation physique fait connaître que les officiers de réserve et les sous-officiers de réserve sont autorisés à fréquenter les salles d'armes de garnison.

Les demandes doivent être adressées aux commandants d'armes.

Sportifs lisez le LORRAIN

Ce sont bien des Gustin ?

Soyez sans inquiétude, ce sont bien les véritables Lithinés du Dr Gustin que je vous donne. Et ce sont ceux là que je vous donnerais, même si vous ne les demandiez pas, parce que depuis bientôt 25 ans que j'en vends, je n'ai jamais eu un reproche à leur sujet. Comme vous le savez les

Lithinés du Dr Gustin

permettent de préparer instantanément une eau de régime, alcaline lithinée, pétillante, très rafraîchissante, délicieuse à boire même pure, qui se mélange agréablement à toutes les boissons, et principalement au vin auquel elle donne un goût exquis C'est le régime le plus agréable et le plus efficace pour se préserver et se soigner des affections des

reins, foie, vessie, estomac et intestins

A crédit ! A crédit !

MEUBLES Chambres à coucher et Salles à manger. Cuisines complètes, Cuisinières, Tapisserie.

CONFECTION POUR HOMMES DAMES et ENFANTS

LINGERIE - TISSUS

contre versements mensuels.

Ameublements Joseph GROSSMANN

22, Rue Lasalle — METZ — Rue Lasalle, 22

(entre la place Saint-Nicolas et place Saint-Martin) 169-4

GRANDE

VENTE RECLAME

des plus beaux des plus élégants et des moins chers

Chapeaux et Casquettes

Le plus grand choix à des prix sans concurrence

CHAPELLERIE ALBERT

METZ 169-5

- 13, rue du Petit-Paris 13 -

A chaque acheteur un cadeau

PEINTURE EN BATIMENT ∴ DORURE

DECORATION ∴ ENSEIGNES

JEAN MERTZ

MAITRE-PEINTRE 773-12

METZ :: 8, RUE SAINT-MARCEL :: METZ

LAGARDE-DEMANGE 367

Angle des rues Dupont-des-Loges, 46, et des Trois-Boulangers, 2

Téléph. 1.78 METZ Téléph. 1.78

Peinture en Bâtiment -:- Dorure et Décoration -:- Enseignes

Fabrique d'Ornements en staf et carton-pierre

Réparation de Cadres et d'Objets en faïence et porcelaine

DRESCH AVEC CELA EST AU PROGRES

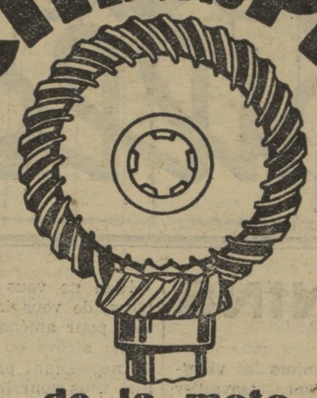

de la moto

ce que fut le PONT ARRIERE à l'antique VOITURE A CHAINE

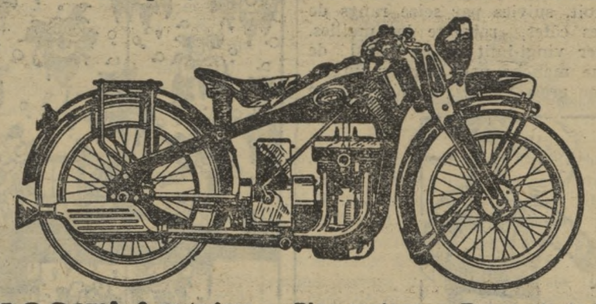

500cm3 2 cylindres — Bloc moteur — Transmission - - Cardan - Cadre embouti - Éclairage électrique — Dynamo — Accus — Klaxon Guidon souple — Montre - COMPLÈTE 5.790f

Un dessin parfaitement net
Une solution définitive
Une transmission rationnelle
Un prix exceptionnel

La nouvelle DRESCH

Porte au premier plan mondial L'Industrie Française de la Motocyclette

Catalogue gratuit sur demande : Général Motocycles - Section DRESCH 93-39, Rue de Vouillé — PARIS (XVe)

A tout acheteur d'un monobloc, il est offert gratuitement pour un an une police d'assurance aux tiers de 50.000 fr. 120-5

EMPLOIS

Maison Articles de ménage demande

APPRENTIES

salariées, présentées par leurs parents, ainsi qu'une **vendeuse** expérimentée. S'adr. sous n° 50.149 à l'Agence Havas, 26, rue de Ladoucette, METZ.

Jeune Sarrois, d'excellente famille, désire trouver

Exploitation agricole

en Moselle, où il pourra développer ses connaissances déja approfondies en agriculture.

Ecrire sous 680, au bur. du journ.

On demande 331-7

Cuisinière

sérieuse, munie d'excellentes références, pour maison bourgeoise. Gages élevés.

S'adresser : Mme René Dreyfus, 22, boulevard Clemenceau, Metz.

On demande de suite jeune

Apprentie

de 15 à 18 ans, rétribuée, pour le magasin. S'adr. de midi à 2 h. ou de 7 à 9 h. au **Bazar Moderne,** 16, rue des Jardins, Metz. 169-12

Nous cherchons

Jeunes Gens

intelligents et actifs, pour s'occuper du placement d'un ouvrage intéressant toutes les familles. Forte commission.

Ecrire sous n° 746 au b. d. journal.

On cherche

Apprentie Modiste

S'adresser : 26, rue Mazelle.

Une Administration de l'Etat demande un

Concierge

chargé de l'entretien des bureaux. Conviendrait à retraité ou pensionné.

Ecrire sous 679, au bur. du journ.

On cherche

Dames et Messieurs actifs

pour le placement d'un ouvrage intéressant tout le monde. Bonnes conditions.

Ecrire sous n° 745, au bureau du journal.

Manufacture de chaussures

L. MAUJEAN

78, rue des Allemands, METZ demande

Bons Coupeurs

ou

coupeuses et piqueuses

On demande un 903-8

Bon voiturier

et un

Bon manœuvre

S'adresser au bureau du journal.

On demande de

Bons appiéceurs

Hauts salaires.

S'adresser : «Au Bon Pasteur», H. Wallig, rue Mazelle.

Boulangers

sont demandés comme supplémentaires pour une ou plusieurs fois par semaine.

Se présenter de suite 28-32, rue Pétain, à Metz-Sablon. 295-31

Un magasinier

et un

garçon de courses

sont demandés par la Quincaillerie : A. VINCENT 9, Rue du Petit-Paris, Metz. 903-9

On demande 903-12

Jeune Fille

pour aider ménage. Bonnes références où présentée par ses parents. Se présenter, Morel, 3, place Roi-George.

On demande 901-4

Bonne

à tout faire. Bons gages.

S'adresser : Métrich, Etain (Meuse). Téléphone 58.

On demande

Plusieurs Filles de service

pour l'Hôpital Bonsecours. 891-4

Pour marque importante appareils électriques et radio, nous recherchons

Jeunes gens

libérés du service militaire, actifs, bonne présentation, pour placement dans région ; bonne rémunération immédiate si travailleurs. Références.

Se présenter mardi 22 avril, Hôtel Cécil, 14, rue Pasteur, de 13 à 16 h., M. Jacques. 902-8

Monsieur seul demande de suite

Femme sérieuse

bonne tenue, capable faire cuisine et tenir ménage.

Se présenter 2e étage, 25, avenue Serpenoise, Metz. 169-3

Je cherche

Femme de chambre

pouvant s'occuper entre deux d'un enfant d'un an, sérieuse et bonne santé.

S'adresser à Madame de la Potterie, château de Vaux, par Sainte-Ménehould (Marne). 901-9

Imprimerie Lorraine
Metz, 14, rue des Clercs.

ACHATS ET VENTES

Belle Voiture d'enfant

presque neuve, à vendre très bon marché.

S'adresser chez L., 12, rue de Verdun, Metz. 682

A céder

Représentation vins en gros

Affaire très sérieuse.

Faire offres sous 903-10, au bureau du journal.

Occasion

A VENDRE

2 bicyclettes

en bon état.

S'adresser : 14-16, rue Chèvremont, 1er étage.

OCCASION

Motocyclette Peugeot

3 CV., à vendre. Etat de neuf.

S'adresser : LEGENDRE, à Vatimont.

Pressé

à vendre, superbe

Feu continu

marque «Riessler». Visiter vendredi et samedi, de 2 à 4 h., Barbé, 6, rue Dupont-des-Loges. 904-1

A VENDRE

Rames de fèves et pois

chez EUGÈNE NICOLAS, 79, route de Thionville, Metz-Devant-les-Ponts. 897-11

A VENDRE

Voiture à ressort

(Char à bancs) charge 300 kg., pour maraîchers. 902-4

S'adresser au bureau du journal.

Locations

A louer à Queuleu

Petit Logement

1 chambre et 1 cuisine, de préférence à personne seule. 887-11

S'adresser au bureau du journal.

Cherche à louer pour le 1er octobre 1930 ou le 1er avril 1931,

Bonne Ferme

60 à 80 hect. environ, région Moselle, Meurthe-et-Moselle ou Meuse. 169-1

Adresser offres sous H. Delarue, à Agence Havas, Metz.

Cherche

Logement

2 à 3 pièces et cuisine, aux environs de la Manufacture de Tabac.

Faire offres sous n° 884-3, au bureau du journal.

DIVERS

CYCLES "LA MESSINE"

LES MEILLEURS MARCHÉ

GARANTIE 2 ANS

12 MOIS DE CRÉDIT

AULNER-THIERY

11, Rue des Clercs-METZ

Cabinet Beaucourt

CONTENTIEUX

Civil et Commercial

TOUS PROCES

Affaires Commerciales, Civiles, Correctionnelles

Rédaction d'actes sous seings privés

FAILLITES 169-10

Liquidations amiables

Réhabilitations : — : Concordats

Recouvrements de Créances

Gérances d'Immeubles

PRETS HYPOTHECAIRES

Vérification et Tenue de comptabilités

Loyers — Successions

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Place Paul-Déroulède

(Vis-à-vis du monument)

METZ

Tél. 804. Consultations 8-12 h. et 2-6 h.

A l'occasion des **Fêtes de Pâques** nous organisons une **Vente-Réclame** de montres, orfèvrerie, argenterie et alliances.

Valeur 100 fr. maintenant **58 fr.**

Montres p. Messieurs marque «Roberts», garantie 10 ans, 10 rubis. Valeur 120 fr. **75 fr.** 10 rubis, 10 ans de garantie. Valeur 250 fr. maintenant **125** f.

Horloge

WESTMINSTER

garantie 20 ans, mouvement de première marque allemande, 8 marteaux avec 8 gongs

390oo

Valeur réelle 800 francs

Tout acheteur à partir de 50 francs reçoit un joli cadeau 169-6

Occasions en brillants

Envoi en tout lieu contre remboursement

MAISON DE VENTE DES MONTRES SUISSES

A. BOCKSER - Metz

41, rue des Jardins Tél. 12-11

Maison d'angle - Arrêt du tramway

ANCA INDERMEABLES

536

MARQUE DÉPOSÉE

L'ami du voyageur

Œufs à couver

Canard Khaki Campbell

Souche de canes ayant records de 245 et 267 œufs en 11 mois.

Mme A. SALLERIN

no 1, Coin-sur-Seille

PURGEZ-VOUS !

Avec des produits chimiques ? Non ! Avec des plantes ? Oui, parce que les plantes purgent doucement et sûrement, ce qui fait que les Pilules des Alpes, composées d'extraits de plantes choisies, sont le meilleur remède contre la constipation. Prix : 4 fr. 50. 269-6

Seul dépôt : **PHARMACIE PRINCIPALE**, coin de la rue de la Tête d'Or.

Miels d'Alsace

récoltés par mes abeilles

Miel floral 2 kg. 500 39 fr., 4 kg. 500 65 fr

Miel des sapins 2 kg. 500 49 fr., 4 kg. 500 83 fr.

Prix logé et franco

Cure Eck, Dossenheim-Quatzenheim (Bas-Rhin. C. C. Strasbourg 4596.

Prêts

hypothécaires à de bonnes conditions. - S'adr. à

Georges HELMER

0, Place Saint-Martin - METZ. 475

Par arrêt de la Cour d'appel de Colmar, Chambre civile détachée à Metz, du 12 avril 1930, le jugement déclaratif de faillite de la Chambre commerciale du Tribunal de première instance de Metz, du 9 avril 1930, concernant les nommés : 1) Bleitrach Nachim, négociant à Metz, 20, rue Saint-Jean ; 2) Bleitrach Salomon, négociant à Metz, 3, place Déroulède, à Metz ; 3) Bleitrach Henri, négociant à Montigny-lès-Metz, 1, rue de Pont-à-Mousson, a été infirmé.

Metz, le 17 avril 1930.

Le Greffier du Tribunal Cantonal.

Vente par soumission de

Grumes (chênes)

à la Mairie de Bettelainville, le **30 avril 1930**, à 11 h. 15 :

1o Coupe de BETTELAINVILLE

a) 1er lot. 62 grumes, cubant 52m90;
b) 2e lot. 51 grumes, cubant 14m03;

2o Coupe d'ALTROFF

a) 1er lot. 10 grumes, cubant 10m83;
b) 2e lot. 18 grumes, cubant 6m78;

3o Coupe de MANCY

a) 1er lot. 9 grumes, cubant 11m20;
b) 2e lot. 39 grumes, cubant 14m68.

10 % en sus pour frais de timbre et d'enregistrement.

903-11 Le Maire : MAUJARD.

Société "LÉVY FRÈRES" à JŒUF

—o—

I. Aux termes d'un acte sous seings privés, en date à Jœuf, des 15 février et 4 mars 1925, enregistré à Briey, le 7 mars 1925, fol. 55, case 378, aux droits de 3372,96 frs., MM. Gaston LEVY et Marcel LEVY, tous deux négociants, demeurant à Jœuf, 74, rue de Franchepré, ont formé entre eux une Société en nom collectif, ayant pour objet l'exploitation d'un établissement de commerce de Nouveautés et Confections à Jœuf, 74, r. de Franchepré.

La durée de cette Société a été fixée à 20 années, qui a commencé à courir le 1er février 1925.

Le siège de la Société est à Jœuf, 74, rue de Franchepré.

La raison et la signature sociale sont : "LEVY FRÈRES".

Les affaires de la Société sont gérées et administrées par les deux associés, conjointement ou séparément, avec les pouvoirs les plus étendus à cet effet. En conséquence, chacun d'eux a la signature sociale, dont il ne peut faire usage que pour les besoins et affaires de la Société, à peine de nullité de tous engagements qui ne la concerneraient pas.

Les associés ont apporté à la Société, chacun :

1o La moitié indivise d'un fonds de commerce de Nouveautés et de Confections exploité à Jœuf, 74, rue de Franchepré, sous le nom de «**Magasins Modernes**», comprenant la clientèle, l'achalandage, le matériel et les objets mobiliers, le droit au bail et les marchandises, le tout estimé, en ce compris déduction du passif grevant cet ci . . . . 60.232,50 frs.

2 somme de 80.000 frs. en espèces et compte en Banque, ci 80.000,00 frs.

Total... 140.232,50 frs.

Soit pour les 2 associés: 280.465,00 frs.

formant le capital social.

Chacun des associés a la faculté expresse de se retirer à tous moments de la Société, mais son départ effectif ne pourra avoir lieu que le 31 janvier qui suivra sa dénonciation.

En cas de décès de l'un des associés, la Société continuera d'exister entre sa veuve et l'associé survivant, pendant une durée de quatre années, à compter du jour du décès du premier associé ; mais cette prorogation aura lieu notamment à la condition que la veuve n'ait pas seule la signature sociale ; sa signature n'engagera la Société qu'avec le concours de son co-associé, qui par contre continuera à pouvoir signer seul.

Si la veuve ne désire pas continuer, la Société sera dissoute de plein droit, à moins que l'associé survivant ne s'entende avec les héritiers et représentants du prédécédé pour la conservation de la propriété de tout l'avoir social.

En cas de décès du deuxième associé, la Société pourra continuer, sauf avis contraire, entre les deux veuves, pour le temps qui restera à courir des quatre années susvisées.

A l'expiration de la Société ou en cas de dissolution anticipée, la liquidation sera faite par les deux associés, en cas de décès de l'un d'eux, par le survivant ; en cas de décès des deux, par leurs représentants respectifs ; et en cas de désaccord, par un liquidateur choisi par M. le Président du Tribunal

II. Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Jœuf du 20 mars 1930, enregistré à Briey le 22 du même mois, fol. 115, case 807, perçu 22,50 fr., les deux associés composant la Société «LEVY FRERES» ont décidé l'ouverture d'une succursale à Metz, 10, avenue Serpenoise, pour l'exploitation du même commerce de Nouveautés et Confections, sous la dénomination «AUX CAPUCINES» ; il a été déclaré audit acte que cette succursale serait régie par les statuts sus-analysés de la Société «LEVY FRERES», qui restent intégralement maintenus.

Les deux actes de constitution de Société et de création de succursale ont été déposés au rang de Me Gaston LEVY, notaire à Verny, le 28 mars 1930.

Deux expéditions dudit acte de Société et de l'acte de création de succursale ont été déposées le 12 avril 1930, l'une au Greffe du Tribunal cantonal de Metz, section des Registres, l'autre au Greffe du Tribunal de première Instance de Metz, chambre commerciale.

Pour extrait et mention :

552-22 G. LEVY.

E. PERSONNE

Tapissier à façon

1, rue Ambroise-Thomas

METZ

pose rideaux et tentures

Sièges et Literie

478-2

LES ECO

Comptoirs d'Approvisionnement

Comptoirs d'Approvisionnement

Demain 295-32

DOUBLES TICKETS - PRIME

par 0.20 d'achats d'articles donnant habituellement droit aux tickets.

LES ECO

Comptoirs d'Approvisionnement

informent les consommateurs qu'ils ouvriront demain une succursale de

Boucherie-Charcuterie

à Ban-Saint-Martin, rue de la Côte 295-33